

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lmondcadm.com

Mardi 07 AVRIL 2020 / N° 833

Prix : 20 DA

COVID-19

LES INITIATIVES DE SOLIDARITÉ SE MULTIPLIENT



103 nouveaux
cas
confirmés

et

21 nouveaux
décès
en Algérie

Coronavirus :

Benbouzid
prône le
scanner
thoracique pour
le dépistage,
rassure sur la
disponibilité
de la
chloroquine

Communication

M. Belhimer
promet
"l'assainisse-
ment" du
secteur de la
publicité et de
le mettre sur la
voie de "la
transparence"

Réalisation des
marchés de gros

Les
opérateurs
privés
concernés

Produits
alimentaires

Les grossistes
tenus à une
"licence
provisoire"

Pétrole:

Moscou et
Ryad "très, très
proches" d'un
accord de
réduction de la
production

Industrie
pharmaceutiques

Le Groupe
Saidal se lance
dans la
production du
gel hydro-
alcoolique

JO2020:

Toutes les
bourses de
soutien à la
préparation
des athlètes
algériens
maintenues
annonces le
COA

Communication

M. Belhimer promet "l'assainissement" du secteur de la publicité et de le mettre sur la voie de "la transparence"

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, s'est engagé, lundi, à "assainir" le secteur de la presse, notamment la publicité, afin de le mettre sur "une nouvelle voie empreinte de transparence", relevant que l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) contrôlait actuellement environ 75% des activités publicitaires. Dans une déclaration à la presse en marge de l'installation du nouveau Président-directeur général (P-dg) de l'ANEP, Larbi Ounoughi, le ministre a indiqué qu'il continuerait à "œuvrer à la mise en place d'un cadre juridique pour la publicité en Algérie et à assainir le secteur en le mettant sur une nouvelle voie empreinte de transparence". Rappelant que le rôle de l'ANEP dans la gestion de la publicité dans le pays, M. Belhimer a précisé qu'elle "contrôle environ 75% des activités publicitaires, et principalement l'octroi de la publicité".

"Dans un pays comme l'Algérie, dont l'économie repose sur la rente pétrolière, il est nécessaire que la publicité quasiment monopole de l'Etat- soit organisée sur le principe de l'égalité entre opérateurs", a indiqué le ministre réitérant, à ce propos, son engagement à "réorganiser" l'Anep dans "la transparence".

A une question sur la prolongation de la période du confinement partiel (dans 9 wilayas) et sur le travail



des journalistes après 15 heures, le ministre a précisé que l'instruction signée permettait aux journalistes mobilisés de se déplacer entre le lieu de résidence et le siège de leur travail.

Les professionnels de la presse concernés par le confinement

Les professionnels de la presse, au même titre que d'autres citoyens, sont concernés par les mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics pour lutter contre la propagation du Coronavirus, a affirmé le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer.

"L'état d'urgence sanitaire" affecte de plus en plus fortement les conditions d'exercice de nombre de libertés: de circuler, de manifester, de presse", a concédé le ministre, promettant une "flexibilité" en cas de situation exceptionnelle qui susciterait l'intérêt médiatique et justifierait la nécessité d'informer. Pour le premier responsable du secteur de l'information, les professionnels de la presse sont concernés par le confinement pour des raisons sanitaires "évidentes". Le ministre de la Communication mettra en avant le droit international consacrant la notion de "danger public exceptionnel" ainsi que le droit algérien, notamment la loi

N°04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. "Cela ne signifie pas pour autant qu'il (ndlr le confinement) soit synonyme de mise à demeure stricte ou de mise en quarantaine absolue", a-t-il relevé, même si le Droit universel reconnaît, a rappelé le ministre, aux Etats des mesures dérogatoires aux obligations inhérentes aux droits civils et politiques admis par le pacte international de 1966. Interrogé sur les conditions d'exercice du métier de journaliste en cette conjoncture de crise sanitaire avec des laisser-passer qui "limiteraient" les déplacements des profession-

nels aux trajets qu'empruntent ceux-ci pour aller chez-eux, le ministre de la Communication a précisé que le laisser-passer qui a été décidé pour les zones sous couvre-feu (15 h ou 17 heures à 7 heures), ne limite pas de façon "drastique" le mouvement des journalistes, étant donné que l'essentiel de l'activité se déroule le jour. "Le soir où les villes et les villages sont vides, et où tout est fermé, l'intérêt d'effectuer des reportages n'est pas si évident que ça. Le champ des sujets à traiter paraît réduit. Cela dit, au cas où des rédactions trouveraient un intérêt à traiter tel ou tel sujet, le laisser-passer permet quant même au journaliste de se déplacer, ce permis de circuler leur servant de viatique auprès des services de police qui quadrillent le terrain", a-t-il expliqué. Pour répondre au journaliste qui voudrait rendre compte de la situation à Alger ou dans une autre wilaya, de jour comme de nuit, le ministère aura à traiter avec "flexibilité" les cas "exceptionnels" qui lui seraient soumis, a rassuré le ministre. "Mais si c'est pour filmer des quartiers ou des populations confinées, (...) cela ne constitue pas un scoop ou une quelconque révélation", a-t-il affirmé, soutenant que le confinement intéresse davantage les spécialistes qui animent des plateaux (de télé) pour dissenter sur les conséquences de l'isolement.

Houda H / Ag

Covid-19: Benbouzid prône le scanner thoracique pour le dépistage, rassure sur la disponibilité de la chloroquine

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a donné dimanche à Alger son accord aux spécialistes pour l'utilisation du scanner thoracique comme alternative pour le dépistage du Covid-19 afin que le traitement à la chloroquine puisse être administré rapidement et éviter ainsi la détérioration de l'état du patient et la propagation de l'épidémie. Le ministre a précisé, devant les membres de la cellule de crise installée par l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) Mustapha-Pacha, que si beaucoup de patients arrivent aux services hospitaliers avec l'augmentation attendue du nombre de cas dans les prochains jours, "il convient de recourir au scanner thoracique pour le diagnostic des atteintes pulmonaires dues au nouveau coronavirus afin que le traitement à la chloroquine puisse être administré rapidement aux patients avant la détérioration de leur état et la propagation de l'épidémie". Certaines cliniques privées d'imagerie médicale "se tiennent prêtes à offrir leurs services si les hôpitaux sont submergés", a dit M. Benbouzid. Selon le chef du service d'imagerie à l'EHU Mustapha-Pacha, Pr Chafaa Aimeur, "le scanner peut se faire en quelques secondes et être interprété en quelques minutes ce qui permet d'administrer le traitement rapi-

dement et de placer le patient sous surveillance médicale directement au lieu d'attendre 24 heures pour obtenir les résultats du dépistage par PCR". De son côté, le directeur des activités médicales et paramédicales à l'EHU Mustapha-Pacha, Pr. Mohamed Belhadj, est revenu sur les mesures préventives et les précautions prises par l'établissement, notamment l'installation d'une cellule de crise et l'organisation de l'orientation des patients entre les services mobilisés, précisant que l'hôpital recevait entre 10 et 15 cas par jour. L'Hôpital dispose d'une capacité de 150 lits pouvant être élargie, selon les besoins, aux services de médecine interne, de pneumologie et des maladies infectieuses, a-t-il fait savoir. Pour sa part, Pr Samia Taghit, chef de service de pneumologie a insisté sur "l'impératif de protéger les personnels de la santé publique qui veillent, jour et nuit, à la prise en charge des malades". Pour Pr Noureddine Smail, chef de service épidémiologie "il est impératif de communiquer les chiffres réels sur les cas atteints et les décès, en dépit du fait qu'il est impossible de s'assurer que certains cas de décès étaient porteurs du virus que si les proches de la personne décédée à l'hôpital avant d'avoir effectué les analyses, qu'elle souffrait d'une très forte fièvre et d'autres symptômes, ce qui permet de porter le



cas sur la liste des personnes atteintes». Le directeur de l'Etablissement, Abdesslem Benana a assuré, quant à lui, de "la disponibilité d'un stock suffisant de tests de dépistage du coronavirus, ce qui allégera la pression sur l'institut Pasteur et permettra de prendre en charge les personnels de la santé au niveau de l'Etablissement".

"Si la situation vient à s'aggraver, il sera fait appel à certaines cliniques privées pour l'hospitalisation des cas complexes, notamment celles disposant de respirateurs artificiels", avait déclaré le ministre de la Santé.

300.000 boîtes de Chloroquine disponibles

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Abderrahmane Benbouzid a fait état, dimanche à Alger, de la disponibilité de 300.000 boîtes du médicament "Chloroquine" et de 500.000 boîtes de l'antibiotique "Azythromycine" destinés au traitement des patients atteints du Covid-19. La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) dispose d'un stock de 300.000 boîtes du médicament "chloroquine" et de 500.000 boîte de l'antibiotique "azythromycine" destinés au traitement des malades atteints du Covid-19, a indiqué le ministre devant les membres de la cellule de crise installée par l'Etablissement hospitalo-universitaire. Rassurant les citoyens quant à la

disponibilité de ces deux médicaments, Professeur Benbouzid a rappelé que "le meilleur traitement efficace est d'observer les mesures préventives auxquelles ont appelé les Pouvoirs publics, notamment le respect du confinement". À rappeler que jusqu'à samedi dernier, d'après le dernier bilan quotidien du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le traitement à "la chloroquine et l'azithromycine" a été prescrit à plus de 600 patients dans les différents établissements hospitaliers et a donné des résultats satisfaisants, permettant la guérison de plusieurs malades, dans l'attente de l'élaboration d'une étude nationale précise par les experts.

Yasmina Derbal / Ag

Covid-19 Les initiatives de solidarité se multiplient



En cette conjoncture difficile que traverse le pays, marquée par une propagation du coronavirus, les initiatives de solidarité se multiplient à travers l'ensemble du pays, notamment en direction des couches défavorisées dans les zones d'ombre. Aussi bien les associations caritatives et de bienfaisance que la société civile et le Croissant rouge algérien, tout le monde a mis sa main dans la patte dans un élan de solidarité qui en dit long sur la grandeur et la générosité de ce peuple, notamment dans les moments les plus cruciaux. Il s'agit de gestes symboliques envers les personnes qui sont en premières lignes dans la lutte contre le coronavirus et qui, dans l'ombre, jouent un grand rôle, d'une part dans la sensibilisation de l'opinion publique sur la nécessité de respecter les règles d'hygiène et de protection, et d'autre part, se font l'écho de la situation réelle de la pandémie. Pour rappel, les walis ont été instruits par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad de mettre en œuvre un dispositif particulier d'assistance et d'accompagnement des citoyens pour limiter les répercussions économiques et sociales des mesures de confinement instaurées pour endiguer la propagation du Coronavirus en Algérie. Ces mesures ont toutefois des répercussions économiques et sociales sur le citoyen en général et sur les familles en particulier. Pour en limiter l'impact, le Premier ministre a décidé de mettre en place un dispositif particulier d'assistance et d'accompagnement obéissant à un schéma national d'encadrement et de mobilisation de la population. En conséquence et sous la supervision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, les walis sont instruits, sous le sceau de l'urgence, à l'effet d'initier une opération portant organisation et encadrement des quartiers, des villages et des regroupements d'habitations. Dévolue aux Présidents des Assemblées populaires communales sous le contrôle des chefs de daïras et des walis délégués, cette mission mobilisera, sous forme de comités locaux, les élus de la commune, les associations de quartiers et de village, les notables et les associations

de wilaya et de commune activant dans le domaine de la solidarité et de l'humanitaire, y compris les bureaux locaux du Croissant rouge algérien et des Scouts musulmans. Plus précisément, l'instruction préconise que pour chaque quartier, village ou regroupement d'habitations, il sera procédé à la désignation d'un responsable de comité choisi parmi les responsables d'associations ou des habitants de la localité jouissant du respect de la population, l'objectif étant de mettre en place un encadrement populaire assuré par les citoyens eux-mêmes ou leurs représentants. Les comités ainsi installés auront pour missions essentielles de "recenser" les familles démunies et celles ayant besoin d'accompagnement en cette période de confinement, d'assister les pouvoirs publics dans la distribution des aides et dans toutes les opérations engagées au profit de ces derniers et enfin, d'informer les autorités locales des préoccupations et besoins des populations concernées. Pour les besoins d'encadrement de cette opération, ajoute l'instruction, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire invitera les P/APC à installer des cellules communales de veille, de suivi et de gestion de la crise du Covid-19.

Le Président Tebboune a assuré que "notre pays est totalement prêt à faire face à la pandémie", soulignant que le respect des mesures préventives permettra de traverser "calmement" cette crise.

Les activités de ces cellules devant s'effectuer en coordination avec les chefs de Daïras ou les Walis Délégués, au moment où un module de suivi de cette opération doit être installé au niveau des cellules de wilaya dédiées. S'agissant d'une mobilisation nationale sans précédent, les Walis sont également appelés à encadrer toute la ressource humaine locale, utile en pareille circonstance, à travers le bénévolat, à l'exemple des secouristes volontaires et notamment ceux ayant bénéficié de formation, le corps des enseignants en situation d'inactivité ou les médecins et paramédicaux

retraités, dont un mécanisme de recensement pourrait être établi avec le concours des établissements de santé publics locaux, conformément aux instructions du Président de la République. Le Président Tebboune a assuré que "notre pays est totalement prêt à faire face à la pandémie", soulignant que le respect des mesures préventives permettra de traverser "calmement" cette crise. Rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à prendre des mesures face à la propagation de cette pandémie et ce, avant même les pays européens", il a cité à ce propos "la fermeture des écoles, des lycées, des universités voire même les stades" en tant que mesure préventive. Le Président Tebboune a affirmé que les médecins algériens étaient parmi "les meilleurs dans le monde" et que le pays disposait de "tous les moyens" pour faire face à cette pandémie. A ce propos, le Président de la République a annoncé la prolongation de la fermeture des écoles, des Universités et des centres de formation professionnelle et ce, dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus. S'agissant des décisions prises, M. Tebboune a déclaré que "dès l'enregistrement du premier cas de coronavirus, introduit par un ressortissant étranger, nous avons été les premiers à effectuer des contrôles aux niveaux des aéroports et des ports et à rapatrier nos ressortissants, notamment de Wuhan (Chine), et à les placer en quarantaine". A ceux qui prétendent que l'Algérie a tardé à prendre des mesures préventives contre l'épidémie, le président de la République a estimé que ces allégations procèdent d'une "virulente attaque" contre l'Algérie, évoquant "des parties qui ne digèrent toujours pas la stabilité dont jouit notre pays". L'Algérie, a-t-il déclaré, "n'a rien à cacher" concernant cette épidémie, ajoutant que "la situation est sous contrôle, car nous disposons des moyens permettant de faire face à la pandémie, même en phase 5, d'autant que les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP) n'ont pas encore été utilisées". Concernant les moyens matériels et le manque d'équipements de protection, M. Tebboune a expliqué

que "le facteur surprise et l'urgence déclarée par l'Etat ont entraîné, dans certains cas, des perturbations dans la distribution en dépit de la disponibilité des moyens globalement", précisant que face à cette situation, des stocks ont été puisés dans certaines wilayas pour être orientés vers d'autres. Le Président Tebboune a souligné, dans ce sens, que le Covid-19 a été une opportunité pour relancer l'industrie nationale dans nombre de créneaux, notamment les gels hydro alcooliques et les masques, précisant que "la machine de production nationale s'est mise en route" avec une production quotidienne de quelque 80.000 à 90.000 unités outre une hausse notable de la production des produits désinfectants. Et d'ajouter qu'à ces capacités nationales disponibles s'ajoutera la commande passée à la Chine pour l'acquisition de 100 millions de masques chirurgicaux et 30.000 kits de dépistage, faisant savoir que la réception est prévue "dans trois à quatre jours". S'agissant des capacités financières, le Président de la République a rappelé "l'affectation, dans un premier temps, de 370 mds de centimes pour l'acquisition de moyens de prévention et la réalisation de travaux d'aménagement et autres, puis de 100 millions USD, évoquant également une proposition d'aide de 130 millions USD de la part la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Réitérant que le problème n'est pas d'ordre financier (...), il a déclaré "je pourrai prendre ici la décision de mobiliser un (1) mds USD pour la lutte contre le Covid-19", faisant remarquer que les réserves de change de l'Algérie s'élevaient à 60 mds Usd. Et d'ajouter "que celui qui veut nous aider spontanément soit le bienvenu et ceci sera pour nous un geste d'amitié, mais nous ne demanderons pas l'aumône (...) nous avons suffisamment de moyens". Par ailleurs, le Président de la République s'est félicité de la relation d'amitié existante entre l'Algérie et la Chine, et de leurs accords de coopération stratégiques dans plusieurs domaines. "La Chine est un pays ami très proche et cette amitié ne plait pas à certains", a révélé le Président Tebboune, ajoutant que cette forte

amitié remonte à la période de la Guerre de libération et s'est raffermie après l'indépendance. "C'est donc tout naturellement que l'Algérie a répondu à l'appel de la Chine en lui envoyant, en février dernier, des aides pour lutter contre la propagation du COVID-19", a expliqué M. Tebboune. Pour le président Tebboune, l'élan de solidarité de la Chine envers l'Algérie à travers l'envoi d'aides médicales et de médicaments permettra de bénéficier de l'expérience de ce pays qui a pu venir à bout de l'épidémie. Concernant ce qui a été colporté au sujet de l'envoi de l'équipe médicale chinoise à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, le président de la République a affirmé que l'institution militaire comptait des milliers d'experts médicaux et paramédicaux, et qu'elle ne nécessitait aucune aide médicale extérieure, soutenant que les médecins spécialistes et les infirmiers de l'institution militaire vont apporter leur soutien aux hôpitaux civils pour faire face à cette pandémie. S'agissant de la Chloroquine, médicament produit localement, M. Tebboune a indiqué que le protocole thérapeutique à base de Chloroquine contre le nouveau coronavirus (Covid-19) avait montré son efficacité sur certains patients, rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à utiliser ce médicament. Estimant que le débat sur l'efficacité de ce médicament est un débat scientifique et non politique, le président de la République a évoqué, en citant le ministre de la Santé, des indicateurs positifs, ajoutant toutefois que le résultat final sera visible au bout de dix jours, soit à la fin du protocole. L'Algérie dispose, selon M. Tebboune, d'un stock permettant le traitement de 200.000 Algériens. Par ailleurs, le Président de la République a mis en avant l'impératif de faire preuve de discipline face au Coronavirus (Covid-19). Il a déploré en effet le manque de la discipline "dans l'application des conseils des médecins et le respect du confinement sanitaire", exhortant, dans ce sens, les citoyens à "éviter les rassemblements et à craindre pour leurs familles et pour eux-mêmes".

T. Benslimane

Fonds pour la maîtrise de l'énergie : La nomenclature des recettes et des dépenses déterminée

Un arrêté interministériel déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses imputables sur le compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération", a été publié au journal officiel n°19. Concernant les énergies renouvelables et la cogénération, ce compte retrace en recettes 1 % de la redevance pétrolière et toutes autres taxes fixées par la législation, toutes autres ressources ou contributions et le solde du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie arrêté au 31 décembre 2015. En matière de maîtrise de l'énergie, le Fonds retrace les subventions de l'Etat, le produit de la taxe sur la consommation nationale de l'énergie, le produit des taxes sur les appareils énergivores et le produit des amendes prévues dans le cadre de la loi relative à la maîtrise de l'énergie, selon l'arrêté signé par les ministres de l'Energie et des Finances. Les recettes du Fonds englobent aussi le produit de remboursement de prêts non rémunérés consentis dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, toutes autres ressources ou contributions, le solde du compte d'affectation spéciale N°302-101 arrêté au 31 décembre 2015, le produit de remboursement de dotations desti-



nées au préfinancement de l'acquisition des appareils et équipements liés à l'efficacité énergétique et 10 % du produit de la taxe d'efficacité énergétique. Quant aux dépenses, le Compte retrace en matière des ENR et la cogénération, les dotations destinées au financement des actions et projets inscrits dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables et de la cogénération. Il s'agit des projets de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et/ou de systèmes de cogénération, achat d'équipements destinés pour la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et/ou de systèmes de cogénération et pour les applications autres que

la production d'électricité et les projets pilotes et opérations de démonstration relatives aux énergies renouvelables et/ou aux systèmes de cogénération. Les actions de renforcement de capacités liées aux énergies renouvelables et/ou aux systèmes de cogénération, les études liées au développement et à la mise en œuvre des stratégies nationales de la production de l'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et/ou des systèmes de cogénération figurent aussi dans les dépenses du Fonds spécial. Elles englobent aussi la prospection et évaluation des potentiels des sources d'énergies renouvelables et/ou des systèmes de cogénération pour l'identification

des sites éligibles à l'installation de centrales de production de l'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables, les dotations destinées à la compensation liée aux surcoûts induits par la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et/ou aux systèmes de cogénération. S'agissant de la maîtrise de l'énergie, les dépenses concernent le financement des actions et projets inscrits dans le programme pour la maîtrise de l'énergie. Ces actions portent sur la coordination et la formation dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, la recherche et le développement, l'accompagnement des industriels en vue de l'amélioration de l'efficacité énergétique des

équipements et appareils de fabrication nationale, les travaux d'évaluation des potentiels d'efficacité énergétique dans les différents secteurs d'activités, le suivi et le contrôle des projets bénéficiaires des ressources du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération et l'évaluation de l'impact des projets sur la consommation d'énergie concernent aussi les projets inscrits dans le programme de la maîtrise de l'énergie, dont l'isolation thermique dans les bâtiments, l'éclairage public performant, la conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié carburant (GPL/c) et au gaz naturel carburant (GN/c) et l'acquisition et la conversion des bus au gaz naturel carburant GN/c. Il s'agit également de l'octroi de prêts pour les investissements porteurs d'efficacité énergétique et non-inscrits dans le programme pour la maîtrise de l'énergie émanant des opérateurs qui doit, également, prévoir les modalités de leur recouvrement, ainsi que l'octroi de garanties pour les emprunts effectués auprès des banques ou des établissements financiers et les dotations destinées au préfinancement de l'acquisition des appareils et équipements liés à l'efficacité énergétique.

Produits alimentaires Les grossistes tenus à une "licence provisoire"

Le ministère du Commerce a facilité aux grossistes des produits alimentaires l'obtention d'une "licence provisoire" leur permettant d'exercer leurs activités sans être soumis aux procédures de contrôle et de saisie de leurs stocks et dépôts "non encore déclarés", a indiqué le ministre du secteur, Kamel Rezig. Face à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus et la suspension de l'activité de plusieurs notaires et huissiers de justice, il suffira aux grossistes de formuler une demande portant déclaration de tous les locaux utilisés pour le stockage de leurs marchandises, jointe à une photocopie du registre de commerce, pour obtenir des services du Commerce au niveau des différentes wilaya "une licence provisoire" attestant la propriété des locaux en attendant le parachèvement des procédures juridiques en vigueur, une fois la situation revenue à la normale, a-t-il affirmé. Le ministre a précisé, dans ce sens, que plusieurs commerçants "intègres" qui n'avaient pas finalisé les procédures légales de déclaration de leurs dépôts supplémentaires, ont subi les mesures de contrôle voire de saisie par les agents de commerce et les services de la Gendarmerie nationale. Ces saisies, a-t-il expliqué, "sont intervenues dans le cadre d'une opération d'envergure lancée par le secteur du Commerce et les services de sécurité pour lutter contre la spéculation, la fraude et le monopole par "des pseudo-commerçants", et qui a donné lieu à la constatation de beaucoup de contraventions. Cependant, a-t-il admis, "il existe parmi ces contrevenants des commerçants honnêtes qui possèdent des dépôts et des locaux qu'ils n'avaient malheureusement pas déclarés", rappelant que la procédure légale exige du commerçant de gros la fourniture des copies de l'acte de location ou de propriété et du document attestant la qualité de commerçant, délivré par un huissier de justice et des documents de contrôle fournis par l'administration du commerce. Pour le ministre, les actions opérées par les services du secteur en collaboration avec les services de sécurité, "sont 100% légales, en ce sens que les grossistes n'avaient pas protégé leurs activités à travers la déclaration, d'où la difficulté de faire la distinction entre spéculateurs et commerçants honnêtes". Le ministère du Commerce a souligné encore que la licence provisoire évitera au commerçant toute accusation de spéculation pour peu qu'il justifie son activité par un registre de commerce, affirmant, par ailleurs, que les décentes de contrôle et la lutte contre les spéculateurs se poursuivront. Les grossistes étant le maillon principal dans la chaîne d'approvisionnement, des mesures ont été prises en coordination avec les walis pour maintenir ouverts les marchés de gros des légumes et fruits de Boufarik, de Bougara (Blida), de Khemis El Khechna (Boumerdès), Attataba et les Eucalyptus (Alger) afin d'assurer l'approvisionnement des 10 wilayas du centre du pays, a précisé M. Rezig. A ce propos, le ministre a salué les efforts déployés par les walis et qui ont permis aux commerçants d'accomplir leur mission, ce qui a contribué à la stabilité des prix qui sont plus au moins "acceptables" aux marchés du gros et du détail après "la flambée" enregistrée.

Extension du confinement : Nouveaux horaires de travail pour les agences de la BNA

La Banque nationale d'Algérie (BNA), a annoncé hier l'application de nouveaux horaires de travail pour ses agences à travers le territoire national, en raison des mesures d'extension du confinement prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la propagation du Coronavirus. La BNA a ainsi précisé que les horaires de travail pour ses agences des wilayas d'Alger, Oran, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Médéa, Aïn Defla, Tipaza et Sétif, soit les wi-

layas concernées par le confinement partiel, ont été fixés de 9h à 13h. Ces horaires (9h à 13h) sont également appliqués sur les agences de la BNA à la wilaya de Blida, soumise à un confinement total. Pour les autres wilayas, la BNA a maintenu les horaires de travail habituels, à savoir, 9h-15h30. A noter que la Banque nationale d'Algérie dispose de 217 agences implantées sur tout le territoire national. Pour rappel, la mesure de confinement partiel

(19h-07h) a été étendue à l'ensemble des wilayas du pays à partir d'hier, dimanche, tandis que le volume horaire de confinement a été rallongé pour être désormais compris entre 15h00 de l'après-midi et 07h00 du matin pour neuf (9) wilayas : Alger, Oran, Bejaia, Sétif, Tizi-Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Aïn Defla et Médéa. La wilaya de Blida, quant à elle, demeure soumise à une mesure de confinement total.

Pétrole: Moscou et Ryad "très, très proches" d'un accord de réduction de la production

L'Arabie saoudite et la Russie sont "très, très proches" d'un accord sur une réduction de la production de pétrole afin de compenser la chute de la demande, a déclaré lundi Kirill Dmitriev président du Fonds souverain russe à la chaîne américaine CNBC. "Je pense que le marché tout entier comprend que cet accord est important et qu'il amènera beaucoup de stabilité, une stabilité tellement importante pour le marché, et nous en sommes très proches", a déclaré M. Dmitriev, qui est également l'un des négociateurs russes. L'Opep et ses alliés cherchent à conclure un accord sur une baisse de production

équivalant à 10% de la demande globale, a-t-on appris la semaine dernière de source proche de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Une réunion de l'"Opep+", groupe informel réunissant les pays membres de l'Organisation et d'autres grands producteurs non membres, dont la Russie, était prévue lundi. Elle a été repoussée à jeudi prochain. "C'est peut-être mieux que la réunion ait été repoussée afin que les producteurs s'entendent sur un compromis avant les discussions de jeudi", a déclaré Harry Tchilingirian, analyste chez BNP Paribas. Par ailleurs, selon un haut responsable russe, les ministres de l'Energie

des pays du G20 et des représentants d'organisations internationales auront vendredi une réunion par visioconférence dans le cadre des efforts visant à impliquer les Etats-Unis dans un nouvel accord de réduction de l'offre de pétrole. Une source américaine rapportait vendredi, à l'issue d'une réunion à la Maison blanche avec les dirigeants des grandes compagnies pétrolières américaines, que l'administration Trump ne mène pas de négociations avec l'Arabie saoudite ou la Russie en vue d'un tel accord et souhaite au contraire que les deux pays parviennent eux-mêmes à un accord.



Finances : Plusieurs facilitations fiscales au profit des entreprises

Le ministère des Finances a annoncé samedi plusieurs mesures de facilitations prises par l'administration fiscale au profit des entreprises nationales impactées par la pandémie du coronavirus que traversent actuellement l'Algérie et le monde entier. Ces mesures, prises dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'assouplissement adoptées par les pouvoirs publics pour soutenir les entreprises impactées financièrement par la crise sanitaire que traverse actuellement le pays, portent d'abord sur le report des déclarations fiscales, précise le ministère dans un communiqué. Ainsi, pour ce qui est de la déclaration mensuelle série G n 50: (Contribuables relevant du régime du réel et professions libérales), il a été décidé la prorogation du délai de souscription de la déclaration des mois de février et mars et de paiement des droits et taxes y afférents, jusqu'au 20 mai 2020, indique la même source. Par conséquent, les contribuables seront tenus de souscrire au plus tard à la date sus-indiquée trois déclarations (février-mars-avril) et de s'acquitter des droits correspondants. Toutefois, s'agissant des contribuables relevant de la Direction des Grandes Entre-



prises (DGE), ces derniers continueront à télédéclarer et télépayer les impôts et taxes dus, souligne le ministère. Pour ce qui est de la déclaration trimestrielle série G n 50 ter (Contribuables relevant de l'IFU-déclaration et paiement de l'IRG/salaires du premier trimestre 2020), la DGI a décidé la proro-

gation du délai de souscription de cette déclaration (IRG/salaires janvier-février-mars), jusqu'au 20 mai 2020. Quant à la déclaration annuelle de résultats (Régime du réel), le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats (bilan et annexes) est prorogé jusqu'au 30 juin 2020. Pour les so-

ciétés relevant de la DGE, le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats est prorogé jusqu'au 31 mai 2020. Il est rappelé, par ailleurs, que le délai d'acquittement du solde de liquidation de l'IBS est de vingt (20) jours à compter de la date de souscription de la déclaration annuelle. Concer-

nant la déclaration annuelle de revenus série G n 1 (Exploitants d'entreprises individuelles), le délai de souscription de la déclaration annuelle de revenus (IRG/domicile) est prorogé jusqu'au 30 juin 2020. D'autre part, il a été décidé de reconduire le report du paiement du premier acompte provisionnel IRG/IBS jusqu'au 20 juin 2020. Pour les contribuables qui se trouvent dans une situation financière difficile, ils peuvent, souligne la même source, "solliciter un échéancier de paiement de leurs dettes fiscales". De même, ceux bénéficiant déjà d'un échéancier de paiement ont la faculté de solliciter le réaménagement de celui-ci, en cas de difficultés de trésorerie. Par ailleurs, l'imposition des bénéfices non affectés des exercices 2016 et suivants, prévue par les dispositions de l'article 15 de la loi de finances pour 2020, est suspendue, annonce le ministère. La même source rappelle enfin aux contribuables que "les services fiscaux demeurent opérationnels pour prendre en charge leurs déclarations et le paiement des droits dus ainsi que leurs demandes et sollicitations nécessaires à l'exercice de leur activité".

Assurances

Le travail à mi-temps pour assurer leurs prestations durant l'extension du confinement



La plupart des sociétés d'assurances ont ajusté leurs horaires de travail au niveau de leurs agences commerciales en optant pour le travail à mi-temps pour assurer la continuité de leur prestation de services en faveur de leurs assurés. S'adaptant aux nouvelles mesures de l'extension du confinement partiel à l'ensemble des wilayas du pays (19h-07h), ainsi que le rallongement de son volume horaire (15h-07h) pour neuf (9) wilayas, les sociétés d'assurances ont dû recourir au travail à mi-temps au niveau de leurs agences. Cette mesure leur permettra d'assurer la continuité de leurs services et leurs prestations au profit des citoyens, notamment les assurés de la branche automobile. Ainsi, la société nationale d'assurance (SAA), a annoncé que les horaires de travail au niveau de ses agences s'étalent de 8h30 à 13h pour les wilayas concernées par le confinement de 15h à 07h, tandis qu'ils s'étendent de 8h30 à 15h pour l'ensemble les autres wilayas. La Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a également décidé de réduire le volume horaire de travail de ses agences de 8h30 à 13h dans les wilayas soumise au confinement de 15h à 07h, en maintenant ses mêmes horaires de travail dans les autres wilayas, a-t-elle annoncé. C'est le cas aussi pour la Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) qui a prévenu sa clientèle que les horaires de travail seront de 8h30 à 13h pour les agences commerciales des wilayas d'Alger,

Oran, Béjaia, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Médéa, Aïn Defla, Tipaza et Sétif, soit les wilayas concernées par le confinement de 15h à 07h. D'autres sociétés, comme Cash assurance, ont opté pour le travail à mi-temps, soit de 8h30 à 13h, à travers l'ensemble des wilayas du pays, en application des mesures de confinement prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la propagation du Coronavirus. À noter que la mesure de confinement partiel (19h-07h) a été étendue à l'ensemble des wilayas du pays à partir d'hier, dimanche, tandis que le volume horaire de confinement a été rallongé pour être désormais compris entre 15h00 et 07h00 du matin pour neuf (9) wilayas : Alger, Oran, Bejaia, Sétif, Tizi-Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Aïn Defla et Médéa. La wilaya de Blida, quant à elle, demeure soumise à une mesure de confinement total. Additivement à leur démarche de réduire le volume horaire de travail pour assurer la continuité de leurs prestations, les sociétés d'assurances, avaient déjà pris plusieurs mesures pour limiter les déplacements de la clientèle à leurs agences, notamment la souscription et le renouvellement de l'assurance automobile à distance, ainsi que le prolongement des délais de déclaration des sinistres. Pour la wilaya de Blida, soumise au confinement total, la plupart des sociétés d'assurance ont instauré le renouvellement automatique des contrats d'assurance automobile pour les citoyens de cette wilaya.

Réalisation des marchés de gros Les opérateurs privés concernés



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a fait état, hier de l'élaboration en cours de textes juridiques pour faciliter la réalisation de marchés de gros par des privés, et ce dans le cadre de la nouvelle stratégie adoptée pour booster la construction de ces structures commerciales. Le ministre a indiqué que "ces textes visent à impulser la réalisation de marchés et espaces commerciaux par les opérateurs privés en prélude au retrait total de l'Etat de leur réalisation aussi bien de gros que de détail". Pour M. Rezig, "de tels projets doivent être laissés au secteur privé, d'autant plus que nombre de marchés publics réalisés précédemment n'ont pas donnés les résultats escomptés". Par ailleurs, le secteur du Commerce se chargera de la réalisation de Centres commerciaux dans les zones d'ombre, qui ne sont pas très attractives pour les opérateurs privés, de la mission de supervision, de suivi et de contrôle des espaces commerciaux et la consécration du principe de mise en concurrence, a expliqué le ministre. S'agissant des projets de réalisation de sept (7) marchés de gros par la Société de réalisation et gestion des marchés de gros (MAGROS),

le ministre a fait savoir qu'un certain nombre sera réceptionné durant l'année en cours et le reste en 2021. Il a ajouté, dans ce cadre, que le projet du marché régional Centre Ben Chaabane à Boufarik (wilaya de Blida) a été annulé, étant donné qu'il s'est avéré que car son assiette est une terre agricole et que le projet n'est pas faisable du fait de l'existence de trois grands marchés dans la région, a-t-il ajouté. Déplorant le fait que le projet du ministère du Commerce de réaliser des marchés de gros n'ait pas atteint l'objectif escompté, le ministre a rappelé, à ce propos, le marché de gros d'Aïn Oussara pour lequel des sommes conséquentes ont été déboursées et qui est toujours fermé, le marché de gros de Bourached à Aïn Defla qui ne fonctionne qu'à hauteur de 20% de ses capacités et le marché de gros de Sétif qui connaît des difficultés qui ont empêché son fonctionnement. Il a évoqué, dans ce sens, des démarches pour valoriser ces marchés, réitérant que la fonction commerciale des marchés de gros est du ressort du privé, d'autant, a-t-il dit, que la réalisation de marchés par l'Etat reste sujette à des problèmes et à des contestation lors de la distribution.

Système électrique et réseaux gaziers en Algérie Sonelgaz et ses filiales restent mobilisées pour assurer l'approvisionnement

Sonelgaz et l'ensemble de ses filiales restent mobilisés pour assurer la continuité de service tout en préservant la santé et la sécurité de leurs personnels dans un contexte de pandémie dû au COVID-19 (coronavirus). Dans ce cadre, le Groupe Sonelgaz a activé ses comités de crise dans l'ensemble de ses structures déconcentrées à travers tout le territoire national et a pris des mesures d'urgence pour assurer d'abord la sécurité de ses personnels ainsi que la sauvegarde du système électrique et des réseaux gaziers partout en Algérie. Ainsi, dans toutes les sociétés du Groupe, des comités spéciaux se rencontrent quotidiennement afin de suivre l'évolution du niveau de risque associé au COVID-19 "et prennent des décisions en faveur de la sécurité des travailleurs et des ouvrages". De plus, Sonelgaz a tenu à rassurer ses clients sur la capacité des sociétés du Groupe à travailler à effectifs réduits en cas d'augmentation du risque pandémique. "En effet, le Groupe est toujours organisé à faire fonctionner ses installations tous les jours de l'année, 24h/24. Il est notamment organisé pour un fonctionnement optimal effectué par des équipes restreintes les soirs, nuits, week-end et jours fériés", explique Sonelgaz, précisant que le plan pandémique permet de faire piloter les ouvrages et faire fonctionner l'ensemble du système électrique et gazier en cas de fort taux d'absentéisme dû à un potentiel pic pandémique. Aussi, "les sociétés du Groupe Sonelgaz maintiendront les services essentiels. Ainsi, nos équipes continueront d'intervenir en cas de panne et en cas d'incident compromettant la sécurité des per-



sonnes", assure le Groupe public. Par ailleurs, Sonelgaz a fait savoir que tous les travaux non essentiels sont reportés pour une durée indéterminée. "En raison de la pandémie et contribuant à l'effort de solidarité nationale, il y a lieu de signaler que la Société de distribution de l'électricité et du gaz SADEG (filiale de Sonelgaz) ne procédera à aucune interruption du service d'électricité et de gaz pour non-paiement", indique Le Groupe, ajoutant que les clients sont toutefois informés qu'ils peuvent procéder au paiement de leur factures par voie électronique. Selon le communiqué, "il n'y aura pas non plus d'interruptions planifiées pour entretien du réseau, à l'exception de celles qui sont absolument essentielles". Par ailleurs, il a été procédé à la mise en œuvre des plans de confinement des per-

sonnels dont la présence est indispensable au niveau des ouvrages et sites névralgiques des systèmes électrique et gazier, rappelle Sonelgaz. "La santé et la sécurité des personnels des sociétés de Sonelgaz restent une préoccupation majeure pour le Groupe Sonelgaz pour justement assurer la sécurité des installations d'une part, et, d'autre part, de garantir la continuité de la production, le transport et la distribution de l'électricité ainsi que le transport et la distribution du gaz par canalisations", affirme le Groupe public. Sonelgaz assure ainsi avoir appliqué toutes les directives des pouvoirs publics et avoir tout mis en œuvre pour respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale applicables pour prévenir la transmission du virus. Hormis les personnels mobilisés dont la présence est néces-

saire, le télétravail est privilégié quand cela est possible, et ce, pour une durée indéterminée.

Limitation de la réception de visiteurs et maintien de la distance avec les clients

Par ailleurs, et pour assurer la santé des personnels mobilisés, il a été décidé, poursuit le communiqué, "de limiter drastiquement la réception et la circulation des visiteurs dans les bâtiments, ouvrages et installations des sociétés du Groupe" à moins que ce soit nécessaire au maintien de la mission d'approvisionnement des foyers algériens en électricité et en gaz. "Pour plus de sécurité, des directives ont été transmises à nos personnels en contact avec les clients dans les agences et districts. Nos personnels ont été appelés notamment à main-

tenir une distance de deux mètres avec chaque client et de se retirer si un client présente un signe ou un symptôme pouvant être associé au COVID-19 et de le signaler immédiatement à leur gestionnaire", explique Sonelgaz. Le Groupe dit ainsi redoubler de précautions en prenant des mesures adéquates à la situation sanitaire actuelle afin d'assurer la continuité de service. "Dans cette perspective, une prime de risque exceptionnelle sera attribuée à nos personnels mobilisés pour la circonstance et dont le maintien à leur poste de travail est requis pour la continuité de service", annonce le distributeur national d'électricité et de gaz. A travers ce communiqué, le Groupe Sonelgaz a également tenu à rendre hommage "à tous ses personnels mobilisés sur l'ensemble du territoire national qui ne ménagent aucun effort pour maintenir l'intégrité des réseaux électriques et gaziers en dépit du risque pandémique et ce pour tenir l'engagement de service public de Sonelgaz". "Certains d'entre eux, pour le maintien du système électrique, sont séparés de leurs familles et ne peuvent communiquer avec elles que grâce aux nouvelles technologies de communication. Le Groupe Sonelgaz salue leur sens de la responsabilité et du devoir", poursuit le document. "Enfin, il y a lieu de noter que le Groupe Sonelgaz s'inscrit dans la ligne des efforts entrepris à l'échelle nationale et applique rigoureusement les précautions et décisions édictées par les pouvoirs publics".

Moussa O / Ag

COVID-19 : ENIE se lance dans la production d'insufflateurs et de respirateurs



L'Entreprise Nationale de l'Industrie Electronique (ENIE), s'est lancée dans la conception et la fabrication d'insufflateurs artificiels et de respirateurs automatiques pour faire face aux déficits des hôpitaux en ces équipements. Cette filiale du Groupe public Elec El-Djazair, relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, a affirmé que l'initiative intervient pour contrer le problème lié au manque de ces dispositifs dans les hôpitaux, ce qui entrave grandement le travail des professionnels de la santé dans l'accomplissement de leur devoir d'assistance aux malades souffrant de problèmes respiratoires. À cet effet, l'ENIE s'est engagée dans la conception d'un « mécanisme d'insufflateur artificiel qui remplacera l'intervention manuelle d'assistance respiratoire à travers les moyens traditionnels ». L'insufflateur en question est une version extrêmement simplifiée des respirateurs artificiels classiques. Le prototype a été spécialement conçu, développé et configuré pour répondre aux besoins des patients dont les capacités respiratoires auraient été affectées des suites d'une infection virale ou autres maladies et qui nécessitent une assistance automatisée pour le maintien ou l'amélioration de la fonction respiratoire.



Audienc : Arkab reçoit une délégation de parlementaires de la wilaya de Blida

Le Ministre de l'Energie, Mohamed Arkab a reçu dimanche une délégation de sénateurs et de députés de la wilaya de Blida. Au cours de cet entretien, "les sénateurs et députés ont présenté un bref exposé sur la situation

prévalent dans la wilaya et les améliorations constatées ces derniers jours." Pour sa part, le ministre a exprimé sa solidarité et celle de l'ensemble des travailleurs du secteur de l'énergie avec la population de la wilaya de Blida dans ces moments

difficiles", rapporte le ministère. "Le secteur de l'énergie n'a ménagé et ne ménagera aucun effort pour contribuer à atténuer les effets de cette pandémie sur le quotidien de nos concitoyens de Blida", a affirmé le ministre.

Industrie pharmaceutiques : Le Groupe Saidal se lance dans la production du gel hydro-alcoolique

Le Groupe pharmaceutique SAIDAL, s'est lancé pour la première fois dans la production du gel hydro-alcoolique, un produit fortement demandé sur le marché dans le contexte de la pandémie du Coronavirus. Fabriqué pour la première fois par

la société, ce produit est contrôlé, enregistré et recommandé pour la prévention de la contamination par le Coronavirus. SAIDAL a souligné qu'une première quantité de 20.000 flacons d'un (01) litre, a été déjà produite et distribuée gratuitement

à la Pharmacie centrale des hôpitaux et aux institutions publiques. Le groupe fabriquera, dans une deuxième phase, d'autres formats de 100 ml et 200 ml, a-t-il annoncé, promettant qu'ils seront mis dans les prochains jours au niveau des centres de distribution de SAIDAL.



Amérique qui
es appar-
n. Ce sont
la famille
ées, culti-
eux pays.
également
roduit par
partie des
ec le maïs
viron 700
uelles, la
nce de la
e le riz, la
omme. Le
ion occi-
Orient, un
alimenta-
ces de blé
u Proche-
blés sau-
n remonte
. Les pre-
issent au
C., en Mé-
allées du
aujourd'hui
(Turquie),
ant fertile.

de blés
nique, les
importants
ains nus :
turgidum
cultivé en
u Nord et
rès utilisé
ranéenne
b). Le blé
est utilisé
ales et les
t inscrites
nçais des
es par 10
et près de

530 au Catalogue européen.
-le blé tendre ou froment (*Triticum aestivum*), de loin le plus important, est davantage - mais pas exclusivement - cultivé sous moyennes latitudes (par exemple en Chine, en Inde, aux États-Unis, en Russie, en France, au Canada, en Allemagne). Il est cultivé pour faire la farine panifiable utilisée pour le pain. Ses grains se séparent de leurs enveloppes au battage. Communément dénommée blé tendre ou tout simplement blé, cette espèce a connu une très grande dispersion géographique et est devenue la céréale la plus cultivée, suivie par le riz et le maïs. Il en existe d'innombrables variétés de par le monde. La sélection moderne, commencée à la fin du xixe siècle par Henry de Vilmorin, s'est concentrée sur trois critères : la résistance aux maladies et aux aléas climatiques, la richesse en protéines, notamment le gluten pour la panification, et bien entendu le rendement. Cette sélection a eu comme contrecoup la quasi-disparition des blés barbus : le gène étant récessif, les nouveaux blés issus de croisements entre blés barbus et blés nus perdent rapidement ce caractère. Plus de 780 variétés sont inscrites au Catalogue officiel des espèces et variétés créées par 20 entreprises de sélection et près de 2 400 sont inscrites au Catalogue européen. Lors de l'inscription des variétés au catalogue officiel des espèces et variétés, le Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS) distingue les types suivants de blé tendre selon la valeur technologique de leurs farines et notamment leur teneur en protéine :
-Blé améliorant ou de force, BAF,

dont la teneur en protéines permet d'améliorer la force boulangère de la pâte à pain
-Blé panifiable supérieur, BPS
-Blé panifiable, BP
-Blé à valeur biscuitière, BB
-Blé pour les autres usages, BAU (notamment usage fourrager)
NB Parfois une traduction inexacte de variétés cultivées aux États-Unis sous le nom de hard red winter laisse penser que ce sont des blés durs alors que ce sont en réalité des blés de force.
1-1-Espèces anciennement cultivées
Sont cultivés avec un regain d'intérêt des blés rustiques et les formes suivantes de blés à grains vêtus (les grains étant fortement enserrés dans leurs enveloppes, après le battage il faut les décortiquer pour pouvoir les utiliser)
1-l'épeautre (*Triticum aestivum* subsp. *spelta*) ou grand-épeautre, sous-espèce du blé tendre, très apprécié en agriculture biologique en raison de sa rusticité et de sa qualité panifiable. De rendement moyen, il a été de moins en moins cultivé mais connaît un regain d'intérêt marqué aussi bien comme fourrage que comme céréale panifiable;
2-l'engrain ou petit épeautre, (*Triticum monococcum*), espèce à grain vêtu également, à rendement moyen également, très anciennement cultivée ;
3-les amidonniers ou épeautre de Tartarie (*Triticum turgidum* subsp. *dicoccon*) : blé vêtu à faible rendement, mais adapté aux sols pauvres et arides.
4-les blés compacts : comme leur nom l'indique, leurs épis sont très serrés et courts (avec ou sans barbes). Ils étaient cultivés en Eu-

rope dans les situations climatiques les plus difficiles et leur qualité diffère peu des blés ordinaires.
Depuis 1999, l'Inra et Arvalis travaillent avec les chambres d'agriculture pour évaluer les capacités de blés rustiques, mieux adaptés à des systèmes d'agriculture biologique ou raisonnée, pas ou moins consommatrices d'intrants chimiques (engrais et produits phytosanitaires).
1-2-Perte de diversité génétique
Les progrès de la génétique et des marqueurs génétiques « microsatellites » permettent d'évaluer et de suivre l'évolution de la biodiversité variétale et intrinsèque à chaque variété cultivée (variété considérée comme gage de l'adaptation des plantes aux maladies et changements environnementaux). Cette diversité a lentement augmenté de la préhistoire au xixe siècle, mais a régressé à la suite du passage d'une sélection réalisée par les paysans à une sélection généalogique réalisée par des semenciers. Cette évolution a accompagné l'industrialisation de l'agriculture puis la « révolution verte » en modifiant significativement les caractéristiques et la diversité génétique des blés les plus semés dans les pays industrialisés dont les États-Unis et l'Europe.

2-Historique

Les premières cultures furent à l'origine de bouleversements majeurs pour les sociétés humaines avec la néolithisation. En effet, l'homme sachant produire sa propre nourriture, sa survie devenait moins dépendante de son environnement. L'agriculture marque

aussi le début du commerce et de la sédentarisation. Dans un premier temps, le blé semble avoir été consommé cru puis grillé ou cuit sous forme de bouillie puis de galettes sèches élaborées à partir des grains simplement broyés entre deux pierres (voir carpologie). Le blé s'impose par la suite comme l'aliment essentiel de la civilisation occidentale sous forme d'aliments variés : pain, semoule, pâtes, biscuits... La culture du blé est beaucoup moins difficile que celle du riz : elle ne demande ni aménagement spécifique du champ ni un lourd travail d'entretien. Entre la période des labours-semis et celle de la moisson, les travaux sont plutôt réduits. Après la récolte, le blé, à la différence du riz, ne demande pas d'opération particulière comme le décortiquage. Les régions agricoles reposant fortement sur la culture du blé comptent moins de travailleurs que les régions du maïs et du riz. La culture du blé s'est imposée en raison de cette facilité de culture mais aussi parce que l'essentiel des progrès agricoles a été expérimenté sur lui. Les instruments aratoires simples ont été remplacés par du matériel de plus en plus perfectionné :
-le bâton à fouir néolithique : pieu qu'on enfonce dans le sol pour l'ameubler ;
-la houe, d'abord en tête de pierre puis de métal ;
-l'araire, tiré tout d'abord par l'homme ou la femme puis par les animaux de trait, ameublissait la terre avant le semis fait à la main ;
-la charrue retourne la terre et nécessite une traction animale ;
-la faucille utilisée il y a quelque

12 000 ans dans le Croissant fertile permettait de couper le blé mûr à la main ;
-des machines à récolter sont apparues chez les Celtes en Gaule. L'Empire romain en perd l'usage, elles sont redécouvertes puis encore perdues au haut Moyen Âge ;
-la faux est ensuite utilisée à la fin du Moyen Âge ;
-le battage, effectué tout d'abord au fléau ou à la planche à dépiquer ;
-le van, ustensile qui permet de séparer la balle du grain par l'utilisation du vent, qui devint plus tard le tarare par l'utilisation d'un courant d'air forcé.
Au Moyen Âge, les fermiers des campagnes à blé européennes utilisaient la charrue à roue et le cheval. Les pays à seigle en restaient à l'araire et aux bovins. Le semoir mécanique et la moissonneuse-batteuse ont été mis au point dans les régions à blé d'Europe et d'Amérique du Nord. Le blé est également le premier à bénéficier de l'usage des amendements et des engrais chimiques. La sélection des semences permet de meilleurs rendements. Pendant plusieurs millénaires, le blé n'est cultivé qu'en faibles quantités et avec de très bas rendements. Au Moyen Âge et jusque vers 1700, il fallait en moyenne plus de trois heures de travail pour obtenir un kilogramme de blé ; alors, les céréales constituaient la nourriture de base, presque unique. Alors le prix du blé atteignait le salaire de six à huit heures de travail le kilogramme. On voit le prix du blé diminuer progressivement au cours des xviii^e et xix^e siècles. Au cours du xxe siècle, les progrès de la

technologie
ter formid
céréalière.
Nouveau
rido, comp
nan Corte
trois grain
plante en
de Coyo
Mexicó. A
moitié du
s'est méca
machines
part par d
machines
des engins
tiplées en
développé

3-Effet

Le réchauf
traîne une
riodes sèc
une augme
des rende
de blé. S
champ, o
quantité d
monde va
degré Cel
la tempéra
de réchau
deux deg
dans l'Acc
tée, cela a
tive sur le
des cultur
vée. Cela
passer à d
résistantes
exemple e
velles vari
atténuer p
complète
ments afin
ment clim

-Alors que de plus en plus de pays adoptent des politiques de confinement afin de contenir et d'atténuer la propagation du COVID-19, existe-t-il un risque de manquer de nourriture ?

La réponse la plus courte serait oui et non. Ce risque existe mais il est possible, de diverses manières, de réduire cette probabilité et, le plus tôt nous agissons, le plus facile il sera d'éviter une exacerbation de la crise sanitaire mondiale. Pour le moment, les rayons des supermarchés sont toujours bien fournis mais nous pouvons déjà voir que des pressions, dues aux mesures de confinement, commencent à avoir un impact sur les chaînes d'approvisionnement, avec par exemple le ralentissement de l'industrie du transport. Des perturbations, en particulier dans le domaine de la logistique, pourraient se matérialiser d'ici les prochains mois. Les gouvernements mettent sur pied des campagnes de grande ampleur contre le coronavirus et ces plans de lutte devraient intégrer des mesures visant à amoindrir les chocs sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Ces chaînes doivent être maintenues en vie, pour tout le monde évidemment mais surtout pour les personnes les plus vulnérables, en gardant à l'esprit que les impératifs de santé publique requièrent la participation de chacun et doivent donc être possible pour tous. Donc la réponse la plus longue est non car nous ne pouvons pas nous permettre de faire des erreurs qui contribueraient à exacerber les souffrances.

-Quelle est la première étape ?

Des réponses politiques coordonnées englobent toutes les étapes mais laissez-moi insister sur l'importance de renforcer les capacités afin d'améliorer l'aide alimentaire d'urgence et de renforcer les filets de sécurité pour les populations vulnérables. Tout autour du monde, les écoles ferment, ce qui veut dire que 300 millions d'enfants vont manquer de repas scolaires, qui pour beaucoup d'entre eux, représentaient une source importante de nourriture. A cela s'ajoute, les mesures de confinement qui se traduisent par de nombreux

licenciements et une baisse des revenus, compliquant les choses pour les familles qui peinent à se nourrir. Ces ménages ont surtout besoin d'argent. Des paiements uniques, comme cela s'est par exemple vu à Hong Kong et à Singapour ou des transferts d'argent, effectués grâce à des programmes tels que SNAP aux Etats-Unis ou la démarche de la Chine visant à accélérer les paiements des assurances chômage, sont des mesures appropriées dans un tel contexte. Le gouvernement péruvien a également ciblé les personnes les plus vulnérables en augmentant les allocations en espèces de personnes âgées de plus de 65 ans. Dans certains cas, des moratoires sur les taxes et les remboursements de prêts comme en Italie avec le paquet "Heal Italy", peuvent également se révéler efficaces. Il est important que de telles mesures soient solides et crédibles car la dimension de prévisibilité est essentielle dans une situation où les employés sont obligés de rester chez eux et d'adopter une certaine distance physique. Les banques alimentaires et les efforts menés par les organismes caritatifs et les organisations non gouvernementales peuvent également s'avérer efficaces pour livrer de la nourriture.

-Quel est le rôle du commerce alimentaire mondial ?

Il est important de continuer le commerce alimentaire mondial. Une calorie sur cinq consommée par les gens a traversé au moins une frontière internationale, soit une hausse de plus de 50 pour cent par rapport à 40 ans de cela. Les pays à faible et à moyen revenu représentent pour près d'un tiers du commerce alimentaire mondial, qui fournit des contributions importantes que ce soit au niveau des revenus mais aussi de la prospérité. Les pays qui dépendent de la nourriture importée sont particulièrement vulnérables face au ralentissement du volume commercial, en particulier si leur monnaie se dévalue parallèlement. Si les prix des produits alimentaires sont appelés à augmenter plus ou moins partout, leur impact sera plus néfaste lorsque le changement de situation sera soudain, extrême et volatile et lorsque les prix alimentaires représentent une large part du budget des ménages et là où les pics peuvent avoir des effets à long terme sur le développement humain et la productivité économique. Les pays devraient alors immédiatement revoir leurs options commerciales et leurs politiques fiscales- et leurs éventuels impacts - et travailler en collaboration afin de créer un environnement favorable au commerce alimentaire. Les politiques protectionnistes, qui se sont manifestées sous la forme d'une hausse des taxes à l'exportation ou par des interdictions directes à l'exportation lors de la crise des prix des produits alimentaires en 2008, doivent être empêchées. Elles ont tendance à produire des réactions similaires et à aggraver les choses pour tout le monde, pas seulement pour les partenaires commerciaux de petite échelle. L'ouverture du

commerce alimentaire mondial permet aux marchés alimentaires de fonctionner. Si les tarifs à l'importation considérés comme néfastes, les barrières non tarifaires au commerce et les taxes sur la valeur ajoutée étaient réduites de manière temporaire, cela aiderait à stabiliser les marchés alimentaires mondiaux. Enfin, chacun de nous devrait adopter le serment d'Hippocrate.

-Et en ce qui concerne les marchés intérieurs ?

La majorité des actions liées à l'approvisionnement alimentaire se déroulent à l'intérieur des pays. Il existe toujours des chaînes d'approvisionnement, qui pour le cas des agriculteurs, représentent un réseau complexe d'interactions impliquant les agriculteurs, leurs intrants clés comme les engrais, les semences et les médicaments vétérinaires, les usines de transformation, les distributeurs de fret mais aussi les revendeurs et d'autres acteurs. La pandémie aura tendance à mettre à l'épreuve certains de ces réseaux donc pour éviter les pénuries alimentaires, il est important de travailler à les garder intacts et efficaces. Si l'on sait tous que les fruits non ramassés ou vendus vont pourrir, des contraintes de temps similaires sont régulièrement visibles tout au long de la chaîne. Les agriculteurs ne vont pas cultiver ce que personne ne va acheter donc il est question d'abordabilité mais aussi de disponibilité et d'accessibilité. Assurer la sécurité des travailleurs impliqués dans les systèmes alimentaires est primordial donc des mesures sanitaires appliquées sur place, autonomiser les politiques favorisant les congés maladies, la distanciation sociale et les capacités doivent être assurées et il en va de même pour le secteur de la livraison. Plus d'un quart des activités agricoles mondiales est réalisé par les travailleurs migrants donc pour éviter un manque de main d'œuvre, les protocoles liés aux visas devraient être accélérés bien que cela pourrait sembler paradoxal pour le moment. Alors que le personnel de santé en première ligne contre la crise est acclamé de manière héroïque, ceux qui constituent l'infrastructure de base de notre système alimentaire méritent également reconnaissance et gratitude, et non de la stigmatisation et du rejet lors de cette période difficile. Parallèlement, il est également important d'interdire l'accès des visiteurs aux sites de production, aux entrepôts et aux marchés de gros. Les points de vente tels que les supermarchés ont commencé à réduire leurs heures et à faire tourner leur personnel tandis que les services de livraison sans contact sont de plus en plus utilisés. Les plateformes de e-commerce ont un énorme potentiel dans un tel contexte comme cela a été démontré en Chine.

-Et en ce qui concerne les petits producteurs ?

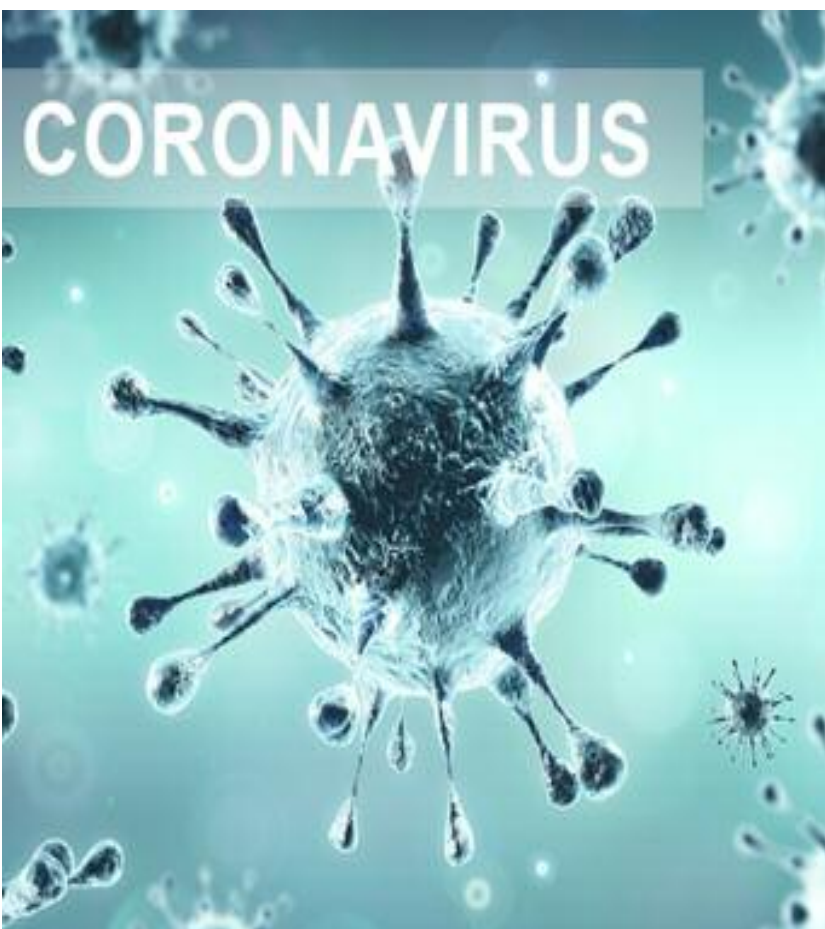
Le paradoxe de la faim dans le monde est que, malgré leurs activités, les petits agriculteurs vivant dans les zones rurales des pays en développement sont beaucoup plus menacés par l'insécurité alimentaire en raison notamment de leurs faibles revenus. Ce serait tragique si ce problème devait être exacerbé et leur capacité à produire de la nourriture réduite, à un moment où

nous essayons d'assurer la continuité de l'approvisionnement alimentaire. Les décideurs politiques doivent leur prêter attention. Ce que nous savons - et avons vu lors des confinements en Afrique de l'Ouest lors de la crise liée au virus Ebola - est que la restriction des mouvements et la fermeture des routes limitent l'accès des agriculteurs aux marchés pour acheter leurs intrants et pour vendre leurs produits. Ces mesures contribuent également à réduire la disponibilité de main d'œuvre lors des périodes de pic avec pour conséquence, des produits frais qui s'accumulent sans avoir été vendus et donc des pertes alimentaires tandis que ceux qui les cultivent perdent des revenus. Le problème est double pour l'Afrique où l'approvisionnement alimentaire du continent est déjà menacé par des invasions de criquets pèlerins. Un autre point vu jusqu'à présent est une série d'achats exceptionnels de produits alimentaires non périssables. En Italie, la demande pour la farine a augmenté de 80 pour cent. Les boîtes de conserve font également fureur. Néanmoins, en raison de la psychologie du moment et des restrictions de mouvement, il est de plus en plus difficile de vendre des produits frais et du poisson, deux produits plus difficiles à conserver et à consommer ultérieurement. Donc que faire ? Des subventions temporelles pour les agriculteurs pauvres sont essentielles ainsi que des subventions pour relancer la production. Les banques peuvent renoncer aux frais et prolonger leurs dates limites de paiement. Il serait également intéressant d'injecter du capital dans le secteur agricole afin d'aider les agro-entreprises de petite et moyenne taille - et leur main d'œuvre - à se maintenir. Pendant cette situation d'urgence, les gouvernements peuvent acheter des produits agricoles des petits agriculteurs afin d'établir des réserves d'urgence stratégiques à des fins humanitaires. Le confinement en Chine autour de la ville de Wuhan nous a appris certaines leçons. Le Panier à légumes, créé en 1988, a été resuscité, permettant aux résidents urbains d'accéder à des produits frais et nutritifs et de bénéficier des produits issus des fermes périurbaines. Dans certaines provinces, les gouvernements locaux ont comblé ces lacunes en utilisant des abattoirs, en centralisant les activités et en payant des frais frigorifiques pour assurer la continuité des activités liées à l'élevage afin d'assurer la disponibilité de la nourriture pour les personnes n'étant pas en mesure de quitter leurs domiciles.

-Etes-vous optimiste ?

Nous devons survivre à la pandémie du coronavirus et nous le ferons. Mais nous devons prendre la mesure - dès maintenant - des dégâts énormes que les mesures visant à lutter contre cette pandémie auront sur le système alimentaire mondial. La FAO a beaucoup d'expertise sur ce sujet et peut aider les pays qui ont besoin de conseils stratégiques. En travaillant ensemble, nous pouvons atténuer cela et nous devons le faire. Promulguer les mesures citées précédemment et encourager une coopération internationale peut aider les pays à se préparer à la bataille et à y faire face ensemble.

K.Amel



Souk Ahras Lancement d'une initiative de fabrication de produits sanitaires de protection au profit des hôpitaux



Des pharmaciens et commerçants de matériel médical ont lancé une initiative de fabrication de produits sanitaires de protection conformes aux normes en coordination avec des médecins pour les remettre gratuitement aux staffs médicaux de la wilaya de Souk Ahras. Cette initiative bénévole qui a impliqué des médecins et des paramédicaux a permis de produire dans une première phase 700 bavettes chirurgicales conformes aux normes de protection, a indiqué Bilel Ouarti, distributeur de produits médicaux. Grâce au soutien financier de médecins et autres donateurs, l'initiative a été élargie à la fabrication d'un kit complet de protection incluant des camisolles jetables, des lunettes de protection, des visières, des gants stériles, un gel hydro-alcoolique et un savon liquide. Ainsi, 100 kits ont été distribués à ce jour et 1.100 autres sont en fabrication, a déclaré M. Ouarti qui a relevé que ce premier lot a été envoyé au staff médical et paramédical du service des maladies infectieuses de l'hôpital Ibn Roch ainsi qu'à la polyclinique de Zaârouria, la polyclinique du POS-9 et l'hôpital régional du chef-lieu de wilaya. Les prochains lots seront dirigés vers les centres de radiologie, d'hémodialyse et des cabinets de médecins spécialistes particuliers, selon encore la même source qui a affirmé que l'opération se poursuivra pour toucher les hôpitaux de Taoura, Sedrata et Merahena. L'initiative s'est raffermie avec la large implication volontaire de couturiers, de vendeurs de machines à coudre et de mécènes, qui a ajouté que cette action se poursuivra "tant que la demande sur ces produits persiste".

El Tarf : Désinfection des espaces communs de plus de 6 500 logements dans neuf communes

Des espaces communs de 6.552 logements relevant de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'El Tarf, répartis sur neuf (09) communes de cette wilaya frontalière, ont été désinfectés, dans le cadre d'une campagne de lutte contre la propagation du coronavirus. S'inscrivant dans le cadre des actions de désinfection et de stérilisation des espaces publics menées depuis l'apparition de cette pandémie, cette campagne a ciblé, jusque là, un total 6.552 unités, réparties sur 37 cités situées au chef lieu de wilaya et dans les communes d'El Kala, Ben M'Hidi, Dréan, Bouhadjar, Hamam Béni Salah, Oued Zitoun et El Chatt, a soutenu M. Chérif Latreche. Cette campagne a permis, ainsi, de désinfecter les espaces communs, vides sanitaires et escaliers de 787 blocs d'immeubles, où habitent 3.400 âmes, relevant que vingt-quatre (24) agents de l'OPGI ont été mobilisés pour mener à bien cette opération de désinfection. Vingt (20) pompes à eau ont été affectées aux services de 7 daïras par l'OPGI qui a fait acquisition, au titre de cette campagne de nettoyage des produits détergents en plus du produit désinfectant fournis par les services locaux de l'environnement, principaux partenaires impliqués dans cette action de salubrité publique. Dans le cadre du dispositif de lutte contre le Covid-19 imposant un suivi scrupuleux des mesures de prévention, 26 entreprises de réalisation sont à l'arrêt partiel et 41 autres ont suspendu leurs chantiers au niveau de la wilaya d'EL Tarf, a affirmé le directeur de l'OPGI. Le transport des travailleurs constitue la principale contrainte à l'origine de la suspension, provisoire ou totale, des 67 entreprises de réalisation de logements au niveau des sept (07) daïras de cette commune frontalière.

Tébessa : Placement de 250 personnes en confinement à domicile

Pas moins de 250 personnes de la wilaya de Tébessa qui se trouvaient au contact de la femme décédée la nuit de vendredi à samedi du nouveau coronavirus ont été placées en confinement à domicile, a indiqué la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ces personnes dont 72 de la commune d'El Ouenza, 149 de Bir El Ater et le reste de la ville de Tébessa bénéficieront durant leur période de confinement de 14 jours d'un contrôle médical et sécuritaire permanent. L'enquête épidémiologique élargie menée par la direction de la santé depuis jeudi passé, dès la confirmation de l'infection de la dame par le Covid-19 a conduit à l'identification de ces personnes, qui a précisé que cette mesure vise à éviter la propagation du Covid-19. Dès la confirmation par la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus de trois cas d'infection par le Covid-19 dont deux décédés, le chef de l'exécutif local, Moulati Attallah a exhorté au cours d'une séance de travail les cadres de la direction de la santé à prendre les mesures préventives nécessaires et veiller à leur application stricte à travers la wilaya. Il a également insisté sur la mobilisation de la force publique pour assurer le respect du confinement à domicile et prendre les mesures répressives prévues contre les contrevenants. Le wali a aussi appelé à mobiliser les moyens nécessaires pour faire face à cette épidémie et se préparer pour les situations extrêmes tout en menant des campagnes de sensibilisation à travers les communes,

Produits alimentaires à Constantine : Les comités de quartier impliqués

Lors d'une rencontre tenue avec les comités de quartier de la ville de Constantine, le wali, Ahmed Abdelhafid Sassi, a appelé à la mobilisation des concernés pour subvenir aux besoins de la population et des familles dans le besoin dans la confiance et la transparence totale. Répondant aux appels lancés lors de cette rencontre



pour aider des familles en difficulté, soucieuses surtout de préserver leur dignité, le wali de Constantine a insisté sur le travail de proximité pour recenser les besoins vitaux et primordiaux des habitants, notamment s'il se trouve parmi eux des travailleurs journaliers dont le confinement décidé par les pouvoirs publics a réduit considérablement leurs ressources financières. «Nous sommes compréhensifs face à la situation de ces familles en ces temps de pandémie, surtout celles qui habitent des régions isolées où les commerces sont souvent éloignés et parfois inexistantes, mais où aussi l'approvisionnement en matière de première nécessité a été rendu impossible avec l'interdiction de circulation des moyens de transport ; je compte sur la mobilisation des comités de quartier, en collaboration avec tous les services des communes pour la couverture de leurs besoins», a-t-il déclaré dans une intervention diffusée sur les ondes de la radio locale. On saura ainsi qu'en

application de la directive n°124 du 28 mars dernier émanant du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, des comités ont été installés dans les différentes communes avec pour objectif de recenser et de couvrir tous les besoins des citoyens. À cette occasion, en matière d'approvisionnement en semoule, le premier responsable de l'exécutif a annoncé que les capacités de production des quatre minoteries de la wilaya sont passées de 1200 quintaux à 2200 qx par jour, soit presque le double, pour faire face à une demande de plus en plus importante. «Je porte à votre connaissance qu'en application des directives du Premier ministre, nous avons pris la décision de desservir la population en semoule dans les prochains jours par le biais des commerçants et des détaillants, mais par des sacs de 10 kg, ce qui nous permettra de couvrir tous les besoins dans le strict respect de la réglementation, mais aussi dans des conditions de sécurité requises».

M.El Hadi

Plus de 250 boulangeries en activité

Plus de 250 boulangeries sont actuellement en activité dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction locale du commerce. «Ces boulangeries continuent à exercer normalement tout en respectant les prix en vigueur», soulignant, toutefois, que «la quantité de pain vendue en ce moment est inférieure à celle écoulée auparavant suite à la fermeture des restaurants et autres fast-food qui avaient pour habitude de s'approvisionner quotidiennement en pain». S'agissant des mesures d'hygiène recommandées pour lutter contre la propagation du Coronavirus, les équipes de la direction du commerce de Constantine ont procédé, à des opérations de sensibilisation en

direction des boulangers "pour que l'employé chargé de servir le pain aux clients ne s'occupe pas de la caisse et ne manipule pas de pièces de monnaie ou de billets de banque susceptibles d'être contaminés par le virus». Dans un autre registre, la même source a affirmé que les fruits et légumes sont disponibles en quantité dans les marchés et ce, à des prix jugés "accessibles". Selon des citoyens approchés "les alimentations générales restent globalement bien achalandées, mais des produits de large consommation comme la semoule, l'huile de table et le sucre sont depuis quelques jours difficiles à trouver".

M.E.H

Annaba : 4.362 cours en ligne sur la plate-forme numérique de l'université Badji Mokhtar

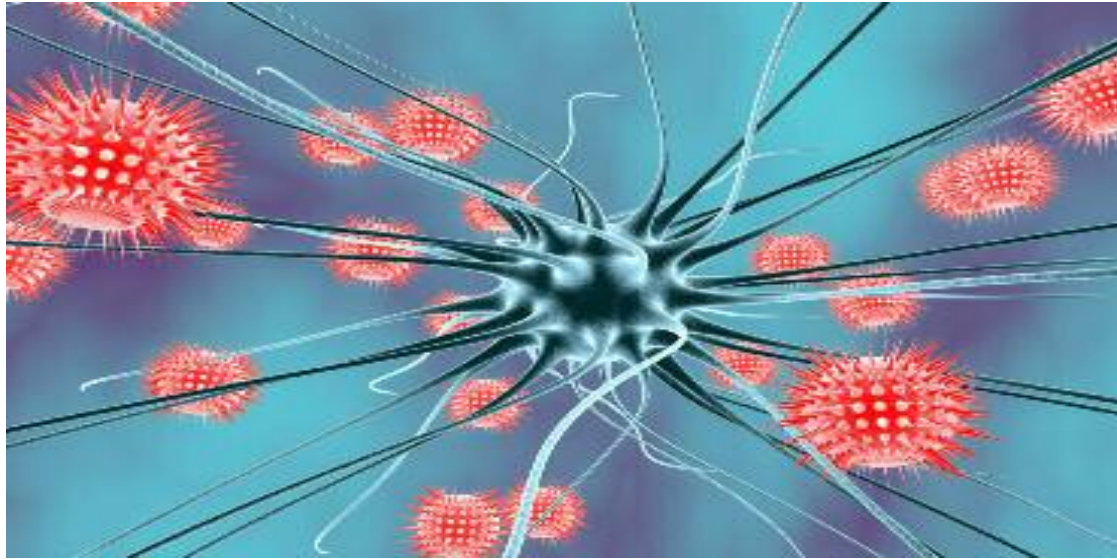
Pas moins de 4.362 documents pédagogiques (conférences et travaux dirigés) ont été mis en ligne sur la plate-forme numérique de cours à distance de l'université Badji Mokhtar d'Annaba dans le cadre des mesures de distanciation sociale imposées par la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus. Ce volume de supports pédagogiques traduit l'implication responsable des enseignants de l'université en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle qui impose de trouver "des solutions intelligentes", a indiqué le recteur tout en précisant que "près de 16.000 étudiants ont consulté à cette heure ces docu-

ments. "Pour favoriser les échanges entre enseignants et étudiants, l'université a ouvert trois espaces numériques à savoir "la plate-forme d'enseignement à distance", "le laboratoire virtuel de conférences à distance" et "la page de l'université sur le réseau social Youtube". Selon les responsables de l'université, ces activités pédagogiques tiennent compte du calendrier du second semestre et font appel à l'application de conférences à distance permise par Youtube. Les enseignants assurent également à travers ces plateformes la supervision des mémoires et des thèses.

Bouhabila Y

Le Covid-19 affecterait le système nerveux central

Une étude récente suggère que le coronavirus à l'origine du Covid-19 pourrait infecter le système nerveux central comme d'autres coronavirus. Est-ce en lien avec les cas d'anosmie remontés par les médecins parmi les personnes infectées ? Les plus de 340.000 personnes souffrant du Covid-19 se plaignent d'une triade de symptômes typique de l'infection : fièvre, la toux et des difficultés respiratoires. Mais certains se plaignent aussi de maux plus rares comme des maux de tête, des nausées et des vomissements. Ces symptômes sont généralement associés à une affection neurologique. Sont-ils le témoin de l'invasion par le coronavirus responsable du Covid-19 du système nerveux central ? Yan-Chao Li, chercheur à l'université de Jilin en Chine, discute cette hypothèse dans un article paru dans *The Journal of Medical Virology* le 27 février 2020 (et corrigée au 17 mars 2020). Bien que les coronavirus soient des virus essentiellement respiratoires, plusieurs recherches font état de leur capacité à infecter aussi le système nerveux central et à provoquer des troubles neurologiques. Le neurotropisme des coronavirus est connu, notamment pour la famille des bêta-coronavirus à



laquelle appartiennent les SARS-CoV, MERS-CoV et le SARS-CoV-2 qui se propage actuellement. Les neurones du système nerveux central sont souvent la cellule ciblée par le virus qui provoque leur dégénérescence. Le HEV 67N, un coronavirus porcin, est le premier à avoir été identifié dans le cerveau des porcs. Il y a 91 % d'homologie entre cette souche et un bêta-coronavirus humain, HCoV-OC43, responsable du rhume. Le chemin emprunté par les coronavirus n'est pas connu avec précision mais il semblerait que les

virus utilisent des voies synaptiques pour passer du centre cardio-respiratoire à la moelle épinière. Les mécanorécepteurs et les chimiorécepteurs des terminaisons nerveuses périphériques qui se trouvent dans les voies respiratoires inférieures seraient la porte d'entrée par laquelle le virus gagne le système nerveux central. Les symptômes neurologiques du Covid-19 ne touchent qu'une minorité de personne : 8 % souffrent de maux de tête et 1 % de nausée et de vomissement. En revanche, une étude menée sur 240 patients at-

teints du Covid-19 décrit des manifestations neurologiques comme des pertes de conscience et des troubles cérébrovasculaires aigus dans 88 % des cas sévères étudiés.

Une explication pour l'anosmie ?

Depuis quelques jours, les médecins rapportent qu'une minorité de patients se plaignent d'anosmie. Il s'agit d'une perte d'odorat souvent associée à une perte de goût (agueusie). L'anosmie peut être causée par une altération du nerf

olfactif, le premier nerf crânien qui relie la fosse nasale au bulbe olfactif situé à la base du cerveau. Quand l'atteinte est neurologique, l'anosmie peut être constante. Dans le cas du Covid-19, l'anosmie est-elle le témoin de l'invasion du virus du système nerveux central ? Pas forcément. L'anosmie est un symptôme très fréquent dans les maladies respiratoires comme les rhinites ou le rhume. Dans ce cas, ce n'est pas le nerf olfactif qui est en cause mais un défaut de perméabilité des fosses nasales, le nez bouché en somme, qui empêche les odeurs de parvenir jusqu'aux récepteurs olfactifs. L'anosmie est alors généralement passagère. Le virus n'a pas encore été observé dans le tronc cérébral des malades, comme ce fut le cas lors de test réalisé chez les souris avec le MERS-CoV et le SARS-CoV. Le neurotropisme du SARS-CoV-2, responsable du Covid-19, n'est pour l'instant qu'une supposition et les données scientifiques manquent pour l'attester avec certitude. Mais avoir conscience de cette possibilité pourrait avoir un impact sur la prise en charge et les traitements, toujours symptomatiques de la maladie.

Coronavirus : quatre personnes infectées sur cinq seraient asymptomatiques



De nouveaux chiffres venant de Chine suggèrent que quatre patients sur cinq pourraient finalement être asymptomatiques, mais rien ne permet encore de généraliser ces résultats à la pandémie. Selon un article d'actualité, qui n'est donc pas une étude scientifique, paru le 2 avril 2020 dans le *British Medical Journal* (BMJ), les nouvelles infections en Chine révèlent une tendance inquiétante : quatre personnes sur cinq seraient infectées par le SARS-CoV-2 sans développer de symptômes. L'échantillon est trop faible pour pouvoir conclure, mais si cela se confirme, il faudra d'urgence tester la population mondiale pour endiguer les chaînes de contamination.

78 % des nouveaux cas sans symptômes

C'est ce que révèlent des chiffres communiqués par le gouvernement chinois. Sur 166 nouvelles personnes testées positives au SARS-CoV-2, 36 seulement ont développé des symptômes. Mais il faut prendre ces chiffres avec la plus grande précaution. En effet, « l'échantillon est petit et plus de données seront disponibles par la suite. De plus, on ne sait pas exactement comment ces cas ont été identifiés. Mais supposons simplement qu'elles sont généralisables. Et même s'ils sont juste 10 %, cela suggère que le virus est partout. Si - et j'insiste, si - les résultats sont représentatifs, alors nous devons nous demander : Pourquoi diable allons-nous nous enfermer ? » explique Tom Jefferson,

épidémiologiste et chercheur honoraire au Center for Evidence-Based Medicine de l'université d'Oxford. Jefferson a même déclaré qu'il était fort probable que le virus circule depuis plus longtemps qu'on ne le pense généralement et que de larges pans de la population ont déjà été exposés. Notons que cette découverte préliminaire est en contradiction avec un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de février qui était basé sur les données chinoises concernant la pandémie. Il y est écrit que « la proportion d'infections véritablement asymptomatiques n'est pas claire mais semble relativement rare et ne semble pas être un moteur majeur de transmission ». De récentes études italiennes semblent aller dans le sens des données chinoises. Sergio Romagnani, professeur d'immunologie clinique à l'université de Florence a dirigé une expérience qui a montré dans un village complètement isolé d'environ 3.000 personnes, dans le nord de l'Italie, que le nombre de personnes présentant des symptômes de Covid-19 a chuté de plus de 90 % en 10 jours en isolant les personnes symptomatiques et asymptomatiques. Dans un récent article du Center for Evidence-Based Medicine, Jefferson conclut ainsi « Il ne fait aucun doute que SARS-CoV-2 peut être beaucoup plus largement distribué que certains ne le pensent. Le confinement va engendrer des conséquences économiques lourdes. De plus, il est peu probable à ce stade de ralentir ou d'arrêter la circulation virale alors que le génie est sorti de la bouteille. »

Chloroquine



La chloroquine est une molécule de la famille des amino-4-quinoléines utilisée comme médicament pour prévenir et traiter le paludisme. Elle existe aussi sous une forme dérivée, l'hydroxychloroquine, prescrite pour soigner des maladies auto-immunes comme le lupus et la polyarthrite rhumatoïde. La chloroquine a aussi des propriétés antivirales in vitro mais qui n'ont pas pu être prouvées in vivo. La chloroquine est commercialisée sous le nom de Nivaquine et l'hydroxychloroquine sous le nom de Plaquenil. Ces deux médicaments sont disponibles en France uniquement sur prescription médicale (Liste II). Le mécanisme d'action de la chloroquine n'est pas totalement élucidé. La molécule est particulièrement efficace sur la forme schizonte du parasite *Plasmodium*, responsable du paludisme, qui s'établit dans les globules rouges. Elle n'a aucun effet sur les formes hépatiques du parasite. De son côté, l'hydroxychloroquine n'est pas prescrite comme antipaludéen. Après l'administration, la chloroquine est rapidement absorbée par l'organisme. Le pic plasmatique intervient entre deux et six heures après la prise. Par contre, elle s'évacue lentement du corps par les reins. La demi-vie de la molécule est comprise entre 10 et 30 jours. La chloroquine est considérée comme un médicament à marge thérapeutique étroite, c'est-à-dire que sa dose thérapeutique est proche de sa dose toxique. Chez l'adulte, la dose dangereuse est estimée à partir de deux grammes pris en une prise. Des doses

de 2,25 à 3 grammes peuvent être fatales. Une surdose provoque beaucoup d'effets indésirables potentiellement graves. Les effets indésirables de la chloroquine sont dose-dépendants. La forme hydroxylée est moins toxique. Voici une liste non exhaustive des effets indésirables pouvant survenir :

- troubles gastro-intestinaux ;
- éruptions cutanées ;
- troubles cardiaques : modification de la conduction et du rythme cardiaque ;
- troubles hématologiques : anémie ;
- troubles psychologiques : troubles du sommeil, anxiété, confusion... ;
- troubles du système nerveux : céphalées, étourdissements, convulsions ;
- troubles de la vision : vue floue, problème d'accommodation ;
- trouble de l'audition : acouphène ou surdité.

La chloroquine pour soigner le Covid-19 ?

Une étude menée par le Professeur Raoult fait état d'un effet de l'hydroxychloroquine (en complément d'un antibiotique, l'azithromycine) sur une vingtaine de patients atteints de Covid-19. Ces travaux n'ont pas suivi le protocole traditionnel des essais cliniques et ne sont donc pas suffisants pour affirmer que l'hydroxychloroquine est un traitement efficace contre le Covid-19. Néanmoins, elle a été intégrée dans une étude clinique européenne, commencée le lundi 23 mars 2020 et comprenant 3.200 patients.

Oran: Saisie de plus de 22 kilos de résine de cannabis



Une quantité de 22 kilos et 390 grammes de résine de cannabis a été saisie, et une personne a été arrêtée par les services de la sûreté de wilaya d'Oran, a-t-on appris, hier de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Oran, la brigade anti-criminalité de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a réussi à mettre fin aux agissements d'un chef de réseau criminel spécialisé dans la détention, l'importation, la commercialisation, le stockage et le transport de stupéfiants, et ont réussi à saisir une quantité totalisant de 22 kilos et 390 grs de résine de cannabis, arrangée dans 43 paquets de 5 plaquettes d'une valeur globale de 14 millions de dinars, selon la même source. Une somme de 260.000 dinars représentant des revenus de cette activité criminelle, et un véhicule utilitaire de type fourgon utilisé dans le transport de cette marchandise prohibée, ont été également saisis lors de cette opération. L'opération a été déclenchée suite à des informations faisant état de l'activité douteuse d'un réseau de trafic de stupéfiants, dont le chef, arrêté, est âgé de 36 ans, repris de justice, ajoutant que le suspect en question a fait l'objet de surveillance et a été arrêté au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès suite à une extension de compétence délivrée par le procureur de la République du tribunal d'Oran. Après les procédures d'usage, le suspect sera présenté à la justice.

Pour non respect au confinement : 9 individus arrêtés à Oran

L'enquête diligentée par les éléments de la brigade de recherches et d'investigations BRII de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran à la suite de la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo sur les agissements d'un groupe d'individus de la cité 2000 logements à Belgaïd, a abouti à une série d'arrestations, selon la cellule de la communication de la sûreté d'Oran. Sur cette vidéo, tournée vendredi soir, des individus appelaient, selon la même source, au non-respect des mesures de confinement et à l'attroupement, causant des troubles à l'ordre public et menaçant de porter atteinte à la santé publique. En effet, les instigateurs de cet acte ont réussi à rallier à eux un groupe de citoyens, se déplaçant à travers les ruelles en scandant des propos «religieux». Ainsi, les investigations menées dans le cadre de cette affaire ont permis d'identifier et arrêter 9 personnes, âgées entre 17 et 65 ans, dont trois mineurs et les deux principaux instigateurs, âgés de 63 et 26 ans. Le procureur de la République près le tribunal d'Oran a été avisé et les mis en cause seront présentés au tribunal une fois l'enquête achevée et ce pour incitation au non-respect des mesures de confinement prises par les pouvoirs publics, incitation à l'attroupement, trouble à l'ordre public et également atteinte à la santé publique. En fin de semaine dernière, une femme âgée de 30 ans a été arrêtée par les éléments de la section de recherches du groupement de la gendarmerie d'Oran après la diffusion d'une vidéo mensongère sur sa page Facebook, relative à des personnes confinées au complexe des Andalouses, sur la corniche oranaise.

Tiaret : Saisie de 25 pièces de monnaie ottomane, 2 individus arrêtés

Les services de la Gendarmerie nationale ont procédé, dernièrement à Tiaret, à la saisie de 25 pièces de monnaie ancienne de l'époque ottomane, a-t-on appris hier du groupement territorial de ce corps de sécurité qui fait état de l'arrestation de deux individus dans le cadre de cette affaire. Agissant sur la base d'informations parvenues à leurs services samedi dernier, les gendarmes ont arrêté les deux mis en cause en possession de 4 pièces de monnaie ancienne qu'ils s'appropriaient à vendre de manière illégale. Les 21 autres pièces ont été retrouvées lors de la perquisition des domiciles des concernés, a-t-on indiqué, signalant que le lot total saisi se compose de 17 pièces en or et 8 en argent. Les deux présumés trafiquants seront déférés au parquet près le tribunal de Tiaret à l'issue de l'expertise ordonnée à l'effet de déterminer la valeur des monnaies saisies.

Annaba 88 fonctionnaires du secteur de la santé placés en isolement sanitaire

Plus de 88 fonctionnaires du secteur de la santé d'Annaba, parmi lesquels des médecins, des paramédicaux et des agents du Centre hospitalier universitaire, ayant été en contact avec une malade infectée par le Covid19, ont été placés en isolement à l'hôtel Rym El Djamil. Le directeur local de la Santé et de la population, Abdenacer Daâmache a indiqué que ces membres du personnel médical du CHU ont préféré se soumettre à l'isolement afin d'éviter une éventuelle propagation de ce virus auprès de leurs familles. Les autorités de la wilaya, à leur tête le chef de l'exécutif, Djamel Eddine Berimi ont répondu à la préoccupation des personnes concernées en mettant à leur disposition l'hôtel Rym El Djamil tout au long de la période d'isolement sanitaire et ce dans le cadre des mesures prises pour endiguer la pandémie du Coronavirus.

Accidents de la route : Deux morts et 33 blessés le weekend dernier dans les zones urbaines

Les services de la Sûreté nationale ont déploré, le weekend dernier au niveau des zones urbaines, 26 accidents de la route ayant fait deux morts et 33 blessés. Selon les données des services compétents de la Sûreté nationale, le facteur humain demeure la première cause à l'origine des accidents de la route. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance lors de la conduite et à respecter le code de la route. Elle met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 pour recevoir les signalements 24h/24h.

Mostaganem : Mise en fourrière de 62 véhicules et motos pour infraction au confinement partiel



Les services de police de Mostaganem ont mis 62 véhicules et motos en fourrière pour infraction à la décision de confinement partiel, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Ainsi, 51 véhicules et 11 motos ont été placés en fourrière depuis le début de l'application du confinement partiel dans la wilaya de Mostaganem jeudi dernier. Leurs propriétaires ont violé cette mesure

qui ne tolère le déplacement à l'intérieur de la ville et entre les communes que pour les véhicules autorisés de 19 heures à 7 heures du matin dans le cadre de la prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Au cours de la période de confinement partiel, 76 personnes possédant une autorisation de déplacement ont été consultés et l'identité de 72 autres personnes a été vérifiée, a-t-on fait savoir.

Tizi-Ouzou : Saisie de produits alimentaires et détergents périmés

Une quantité de 1 240 Kg de produits alimentaires et détergents périmés, a été saisie dimanche soir par les éléments de la sûreté de Wilaya de Tizi-Ouzou. La marchandise saisie a été découverte dans le dépôt d'un commerçant en alimentation générale situé à la nouvelle ville du chef lieu de Tizi-Ouzou, lors d'une opération de

contrôle conjointe avec les services de la lutte contre la fraude et le contrôle de la qualité de la wilaya. À l'issue des vérifications, la quantité de 20 000 unités équivalant à 1 240 Kg de différents produits alimentaires et détergents périmés, a été saisie et détruite et une procédure judiciaire instruite à l'encontre du commerçant contrevenant.

Mila : Trois morts dans un accident de la route à Oued Athmania

Trois (3) personnes ont perdu la vie lors d'une collision entre un véhicule touristique et un camion survenue lundi à Oued Athmania dans la wilaya de Mila, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit sur un axe de

la route nationale, RN 5 au lieudit mechta Ain Beida dans la commune d'Oued Athmania relevant que les victimes, qui étaient à bord du véhicule, étaient âgées entre 27 et 31 ans. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

Tribunal de Koléa(Tipasa) : Report du procès de Karim Tabou au 27 avril

Le tribunal de Koléa (Tipasa) a décidé, hier, le report du procès de Karim Tabou, président de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), pour reprendre le 27 avril prochain. Cette décision du report du procès de Karim Tabou, poursuivi, depuis septembre dernier, pour "atteinte au moral de l'Armée" a été prononcée, sur demande du collectif de défense

de l'accusé. Le parquet de Koléa avait transféré l'affaire au juge d'instruction qui a ordonné, le 11 septembre dernier, sa mise en détention provisoire. Le 25 septembre, la chambre d'accusation de la Cour de Tipasa a ordonné sa mise en liberté et son placement sous contrôle judiciaire, après la poursuite en appel de la décision de sa mise en détention provisoire, par la défense.

JO2020 : Toutes les bourses de soutien à la préparation des athlètes algériens maintenues annonce le COA

Les bourses de soutien à la préparation des athlètes algériens seront maintenues jusqu'en 2021, date des Jeux Olympiques (JO) de Tokyo-2020, reprogrammés du 23 juillet au 8 août de l'année prochaine en raison du coronavirus, a-t-on appris auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA). "Avec la décision du CIO de prolonger le programme de bourses olympiques dont bénéficient les athlètes, le soutien qui apporté aux athlètes algériens va évidemment se poursuivre jusqu'en 2021 pour les JO, et si c'est possible jusqu'en 2022 pour les Jeux méditerranéens d'Oran", a indiqué le Comité de préparation olympique (CPO) du COA. Dans le cadre de leur préparation aux JO de Tokyo-2020, les athlètes algériens bénéficient de 10 bourses du Comité international olympique (CIO), 7 autres de l'Association des Comités nationaux olympiques



d'Afrique (ACNOA) et 4 du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), "mais le gros lot est puisé sur le fonds propre du COA." Jusqu'à maintenant, tous les

athlètes qui ont demandé une bourse, par le biais de leurs fédérations, l'ont eue. Mais il y a toujours des athlètes qui ne se sont pas présentés pour bénéficier de leur

bourse, malgré les sollicitations répétées de la CPO", a fait savoir cette dernière. L'octroi de bourses olympiques pour les athlètes algériens a commencé en 2017. Au fil

des années, le nombre est passé de 40 à 104 bourses pour les athlètes d'une vingtaine de fédérations. Avant le report des JO à 2021, le nombre d'athlètes algériens qualifiés pour Tokyo s'élevait à 21 dans neuf disciplines, mais le processus de qualification est toujours ouvert. Actuellement, plus de 1600 athlètes originaires de 185 Comités nationaux olympiques (CNO), ainsi que l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO, bénéficient de la bourse de Solidarité olympique. Pour les JO-2020, 57% des places de qualification, tous sports confondus, ont déjà été allouées. Dans certains cas, la place est attribuée aux CNO, dans d'autres à l'athlète directement. Dans tous les cas, et conformément à la Charte olympique, les CNO conservent le droit de sélectionner les athlètes qui les représenteront aux Jeux de Tokyo.

BessaN

Ligue 1 : MC Oran : L'entraîneur Mecheri se dit contre l'annulation de la saison

L'entraîneur du MC Oran, Bachir Mecheri, a plaidé hier pour l'achèvement de l'édition actuelle du championnat de Ligue 1 de football "lorsque les conditions le permettront", se disant contre l'idée d'annuler la saison, actuellement suspendue en raison du coronavirus. "Certes, tous les indices montrent que le championnat ne va pas reprendre de sitôt, mais personnellement je ne suis pas de l'avis de ceux qui appellent à décréter une saison à blanc", a déclaré Mecheri. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) vient de prolonger pour une deuxième période et jusqu'au 19 avril la suspension des compétitions sportives dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du coronavirus. "En pareille conjoncture que le monde entier traverse, il est insensé bien sûr de parler de football. Nous prions chaque jour pour qu'on s'en sorte dans les meilleurs délais et avec moins de dégâts, mais j'espère qu'on n'ira pas jusqu'à décréter une saison blanche", a encore dit le technicien du MCO. Estimant que rien ne remplace la compétition, le même coach a déconseillé, en outre, une éventuelle reprise du championnat au mois de Ramadhan, attendu pour le 24 ou 25 avril, "au vu du risque qui pèserait sur la santé des joueurs, d'autant que ces derniers sont inactifs depuis un bon bout de temps". Une déclaration qui intervient au moment où le directeur général des sports au MJS, Nadir Belayat, a annoncé que son département devait contacter à partir de dimanche les Fédérations sportives algériennes, à leur tête celles des sports collectifs, pour discuter des mesures à entreprendre en cas d'annulation pure et simple de la saison actuelle en raison de la pandémie de coronavirus. Par ailleurs, la direction du MCO a annoncé avoir contribué avec "un montant symbolique" dans l'opération de collecte de fonds pour lutter contre la propagation de la pandémie de coronavirus, rappelant que la situation financière "très difficile" qu'elle traverse ne lui permet pas "de contribuer avec un apport conséquent". Pas plus tard que la fin de semaine dernière, le directeur général du club phare de la capitale de l'Ouest du pays, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a indiqué que ses joueurs n'ont pas perçu leurs salaires depuis six mois.

Naples : La direction active plusieurs pistes pour remplacer Ghoulam

Le directeur sportif de Naples (Serie A italienne de football) Cristiano Giuntoli, a activé plusieurs pistes pour remplacer le défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, dont le contrat devrait être résilié lors du prochain mercato, rapportaient hier les médias locaux. Le dernier joueur qui semble intéresser le Napoli est le défenseur hispano-dominicain du FC Barcelone (Liga espagnole), Junior Firpo, qui est le remplaçant d'Alba chez les "Blaugrana", précise la même source. Les démarches entreprises par la direction du Napoli confirment qu'elle ne compte plus sur Ghoulam, et doute de sa totale récupération après ses multiples blessures. Ghoulam (29 ans), qui peine à retrouver la plénitude de ses moyens en raison de blessures à répétition, compte cinq apparitions seulement en Serie A, dont trois titularisations, depuis le début de la saison, et une seule convocation seulement en Ligue des champions. Le latéral gauche algérien n'a toujours pas réussi à retrouver d'une manière régulière les terrains depuis sa rupture des ligaments du genou droit contre Manchester City en novembre 2017. Il a d'ailleurs fait l'impasse sur la dernière CAN-2019 remportée par l'Algérie en Egypte pour mieux revenir cette saison. Ghoulam avait rejoint Naples en janvier 2014, en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/ France), pour un contrat de quatre ans et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

Selon Mundo Deportivo Mandi intéresse l'Atletico

Malgré la pause que connaît quasiment tous les championnats du monde entier, les équipes n'arrêtent pas de fouiner pour renforcer leurs effectifs lors du prochain mercato. Selon Mundo Deportivo, les dirigeants de l'Atletico Madrid veulent renforcer le secteur défensif de l'équipe et le nom de l'international al-

gérien Aissa Mandi fait parti des noms qui peuvent débarquer chez les Colchoneros dès le prochain exercice. L'international qui joue sa troisième saison avec le Betis Séville pourrait bien quitter son club andalou en fin de saison pour tenter une nouvelle aventure du côté du deuxième club de la capitale espagnole.

CAN 2019 : BeIN Sport rediffuse depuis hier soir la 32ème édition



Dès aujourd'hui, la chaîne BeIN Sport France vous propose de revivre les meilleurs moments de la 32ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations qui a vu les Verts obtenir leur seconde étoile en terre égyptienne. En pleine période de confinement et de suspension de l'ensemble des compétitions sportives mondiales suite à l'épidémie du coronavirus, la chaîne

sportive qatarie BeIN Sport propose à ses abonnés de rediffuser les rencontres passées issues de son catalogue de droits TV comprenant notamment la Coupe du Monde 2018. Désormais, c'est au tour de la CAN 2019 d'être rediffusé à partir ce soir 20h30 (heure française) avec au programme les meilleures rencontres de la première édition jouée à 24 équipes et en été.

MC Alger : Réunion du conseil d'administration prochainement

Le conseil d'administration du Mouloudia d'Alger va se réunir prochainement pour évoquer plusieurs sujets dont celui ayant référence à la baisse des salaires des joueurs en cette période de crise sanitaire (COVID- 19). Le président du MCA, Abdelnacer Almas avait affirmé récemment que « Je pense qu'il est temps de discuter de la baisse des salaires des joueurs, considérant que c'est le meilleur moyen de maintenir notre équilibre économique. A mon avis, nos joueurs ne s'opposent pas à la décision de réduire leurs salaires, à la lumière de la situation ac-

tuelle. L'arrêt de la Ligue 1 a engendré une crise majeure pour les clubs », a expliqué le président du Conseil d'administration (CA) de la société sportive « SSPA/Le Doyen ». Pour dire qu'à l'image de pratiquement tous les clubs de la L1, le MCA compte réduire les salaires des joueurs d'autant plus que les coéquipiers de Djabou ne s'entraînent plus, depuis presque un mois à cause du COVID- 19 et les compétitions sont également à l'arrêt. Cette mesure ne va pas toucher uniquement que les joueurs, mais également tous les salariés du club.

ANP:
Les officiers-général et les officiers-supérieurs font don d'un mois de salaire

Les officiers-général et les officiers-supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP) ont convenu de faire un don d'un mois de leurs salaires et ce, dans le cadre de la contribution des personnels de l'ANP aux efforts nationaux visant à amortir les répercussions de la crise sanitaire sur le front social, suite à la pandémie du nouveau Coronavirus. "Dans le sillage de la contribution des personnels de l'Armée nationale populaire aux efforts nationaux visant à amortir les répercussions de la crise sanitaire sur le front social et sur le niveau de vie des citoyens en général, suite à la pandémie du nouveau Coronavirus, les officiers-général et les officiers-supérieurs de l'ANP ont convenu de faire un don d'un mois de leurs salaires, qui sera versé sur les comptes de solidarité COVID-19 ouverts à cet effet". Cette "initiative lancée par Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, traduit l'esprit de cohésion, de solidarité et de fraternité qui distinguent le peuple Algérien et confirme une fois de plus la position inébranlable de l'ANP avec le peuple sur le même front pour surpasser cette crise.

N°833 Mardi 07 Avril 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
Website : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Coronavirus en Europe:

« La pandémie met à l'épreuve l'Union européenne » juge Merkel

La chancelière allemande Angela Merkel a jugé hier que l'Union européenne (UE) faisait face "à sa plus grande mise à l'épreuve" depuis sa fondation, avec la pandémie de nouveau coronavirus. Mme Merkel, a également estimé que "la réponse" à cette crise ne pouvait être que "plus d'Europe, une Europe plus forte et une Europe qui fonctionne bien", au cours d'une conférence de presse à Berlin. "Nous sommes face à un grand défi pour la santé de notre population", a-t-elle souligné, rappelant qu'à des degrés divers, tous les pays étaient frappés par la pandémie l'Italie et l'Espagne accusant le plus grand nombre de morts dans l'UE. "C'est pourquoi c'est dans l'intérêt de tous et c'est aussi l'intérêt de l'Allemagne que l'Europe sorte forte de cette mise à l'épreuve", dit la chancelière. La chancelière a une nouvelle fois fermement rejeté à ce stade tout relâchement des mesures de restriction instaurées dans le pays. Elle a d'ailleurs évoqué un assouplissement qui ne se ferait que



"par étapes". L'Allemagne n'a pas décrété de confinement strict mais toutes les écoles et la plupart des magasins sont fermés. Chacune. Invité à travailler chez soi quand

cela est possible et les rassemblements de plus de deux personnes dans l'espace public sont interdits. Toutes ces mesures sont en vigueur au moins jusqu'au 19 avril.

ANEP
Larbi Ounoughi installé dans ses nouvelles fonctions

Le nouveau Président-directeur général (P-dg) de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), Larbi Ounoughi a été installé, hier à Alger, dans ses nouvelles fonctions, en remplacement de Mme Assia Bar, dont il a été mis fin aux fonctions de Directrice générale par intérim. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Communication en présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Après avoir félicité le nouveau P-dg de l'ANEP, M. Belhimer a réitéré l'engagement qu'il a pris depuis son arrivée d'engager une refonte globale du système d'information et d'organiser 10 ateliers pour l'examen des différents aspects, dans le cadre du partenariat et du dialogue permanent avec la corporation de la presse en Algérie. Des ateliers seront dédiés à la mise en place d'un cadre juridique pour les activités de la presse électronique, l'édition et la publicité, les chaînes de télévision privées et l'activité publicitaire. De son côté, M. Ounoughi a indiqué qu'il "s'attellera à relever le défi et à œuvrer avec célérité à l'accomplissement de la mission qui lui est confiée, à savoir l'assainissement du secteur des forces illégales" en coordination avec la famille du secteur, appelant toutes les parties à "la solidarité absolue pour atteindre cet objectif".

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40